



Organisation
internationale
du Travail



► **Evaluation des besoins
des unités de l'économie
sociale et identification
des chaînes de valeur
prioritaires pour la création
d'emplois décents
au Cameroun**

- ▶ Evaluation des besoins des unités de l'économie sociale et identification des chaines de valeur prioritaires pour la création d'emplois décents au Cameroun

Copyright © Organisation internationale du Travail 2021
Première édition 2021

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole n° 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être envoyée à Publications du BIT (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel à rights@ilo.org. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés auprès d'un organisme de gestion des droits de reproduction ne peuvent faire des copies qu'en accord avec les conditions et droits qui leur ont été octroyés. Consultez le site www.ifrro.org afin de trouver l'organisme responsable de la gestion des droits de reproduction dans votre pays.

Evaluation des besoins des unités de l'économie sociale et identification des chaînes de valeur prioritaires pour la création d'emplois décents au Cameroun

ISBN: 9789220348840 (web PDF)

ISBN: 9789220358443 (print version)

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs, et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Pour toute information sur les publications et les produits numériques du Bureau international du Travail, consultez notre site Web www.ilo.org/publns.

Conception et mise en page par le Centre international de formation de l'OIT, Turin - Italie

Cover photo: © ADOBESTOCK

Auteurs : 2M&E Prestation (Equipe des consultants : Essomba Tana Hervé Thierry, Stéphanie Nguemdjo Fongang, Amougou François Xavier, Yakana Yombi Guy, Asso'o Fouman Junior)

Coordination : Guy Tchami, Valentina Verze et Rodrigue Zuchun, OIT ; Joseph Ahanda, MINPMEESA

Avant-propos

Le Gouvernement du Cameroun, sous l'impulsion du Président de la République, s'est lancé dans un véritable processus de réformes structurelles et de politiques macroéconomiques déclinées dans la Stratégie nationale de développement 2030 du Cameroun. Cette Stratégie vise, d'une part, une gouvernance économique vertueuse capable de mobiliser de façon optimale les ressources internes à allouer au développement et d'autre part, une meilleure croissance inclusive et généralisée offrant des possibilités d'emplois décents et productifs à tous.

Le Programme National de Développement de l'Économie Sociale (PNDES) s'inscrit dans cette optique. Il a été pensé et élaboré pour permettre au secteur de l'économie sociale de jouer pleinement son rôle. L'objectif assigné au secteur de l'économie sociale voudrait qu'il prenne toute sa part dans l'émergence du Cameroun et qu'il contribue, en valorisant au mieux ses atouts et ses potentialités, à l'accélération de la croissance économique, à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration des conditions de vie des populations tout en assurant l'inclusion sociale et le respect de l'environnement. Le cap est donc fixé pour permettre à ce secteur de connaître son essor à travers une meilleure organisation autour des chaînes de valeurs et contribuer ainsi de manière substantielle à la richesse du Cameroun.

La stratégie du PNDES repose sur la mise en œuvre d'instruments financiers, techniques et réglementaires, visant à inciter les acteurs publics et privés à joindre leurs efforts pour valoriser les potentialités environnementales, économiques et sociales. Cette démarche repose, entre autres, sur le développement des filières. Cette approche intégrée consiste à donner aux acteurs impliqués dans les chaînes de valeurs prioritaires, l'opportunité et la capacité à produire davantage, à transformer, à vendre, à exporter et à créer ainsi de la richesse dans l'intérêt général de la population.

Cette étude a été lancée, en collaboration entre le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat du Cameroun et l'Organisation internationale du Travail (OIT), afin de proposer des mesures et des mécanismes permettant la mise en œuvre efficace du PNDES. Le présent rapport d'étude participe à l'opérationnalisation du PNDES à travers la profondeur de l'analyse des chaînes de valeurs prioritaires qu'il fournit, l'identification des besoins précis des Organisations de l'économie sociale, ainsi que des recommandations spécifiques qui y sont formulées.

L'approche axée sur l'identification des chaînes de valeur prioritaires vise à accompagner les efforts de structuration du Gouvernement du Cameroun vers l'atteinte d'une croissance économique forte, durable et dont les fruits sont équitablement répartis au sein de sa population.¹

En outre, l'étude s'inscrit dans le contexte favorable des nombreux progrès réalisés en termes de cadre réglementaire et de dispositions politiques au Cameroun, notamment la loi cadre n° 2019/004 régissant l'économie sociale au Cameroun et le décret n° 2020/0001 sur la structuration et le fonctionnement du réseau d'unités d'économie sociale.

¹ MINPMEESA, *Étude sur la formulation du Programme National de Développement de l'Économie Sociale (PNDES) au Cameroun*, 2018

Par ailleurs, cette démarche fait écho à la récente décision du Conseil d'administration de l'Organisation internationale du Travail (OIT) de mars 2021 d'inscrire à l'ordre du jour de la Conférence internationale du Travail 2022 un point de discussion générale sur « L'économie sociale et solidaire et le travail décent ». Cette décision historique a été prise sur base de l'intime conviction exprimée par de nombreux gouvernements et partenaires sociaux que l'économie sociale et solidaire contribue dans plusieurs pays à la création de travail décent et d'une économie centrée sur la personne. Les organisations d'économie sociale et solidaire démontrent dans de nombreux pays leur valeur ajoutée à la fois pour la réalisation des Objectives de Développement Durable (ODD), mais aussi pour la résilience en temps de crise.

L'OIT et le MINPMEESA vont continuer à travailler conjointement pour donner forme et substance à des pistes de travail concrètes, pouvant accompagner la promotion et le soutien des écosystèmes de l'économie sociale.



M. Achille Bassilekin III

Ministre

Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat du Cameroun, Yaoundé



M. Vic Van Vuuren

Directeur

Département des entreprises Organisation internationale du Travail, Genève



Mme Aminata Maiga

Directrice de l'Equipe d'appui technique de l'OIT au travail pour l'Afrique Centrale et Bureau de Pays pour le Cameroun, la Guinée Equatoriale et Sao Tomé et Principe Organisation internationale du Travail, Yaoundé

Sommaire

Avant-propos	iii
Liste des sigles et abréviations.....	viii
Résumé exécutif	x
Introduction	xii
Chapitre I : Généralités.....	2
1. Contexte et justification	2
2. Objectifs de l'étude	2
3. Méthodologie	1
4. Cadre juridique et institutionnel.....	3
Chapitre II : Identification des chaînes de valeur porteuses	8
1. Situation socioéconomique du territoire d'intervention	8
2. Sélection des filières porteuses.....	16
Chapitre III : Diagnostic des chaînes de valeur prioritaires pour la création d'emplois décents	22
1. Diagnostic des Unités de l'Economie Sociale (UES)	22
2. Branches d'activités prioritaires	24
3. Positionnement dans la chaîne de valeur	28
4. Rapports entre les maillons de la chaîne de valeur.....	29
5. Appartenance à un réseau.....	29
6. Constitution du capital social des UES.....	30
7. Sources de financement	31
8. Politique de l'emploi dans le secteur de l'économie sociale.....	32
9. Principales difficultés rencontrées par les UES	35
10. Obstacles au développement des UES.....	36
Chapitre IV : Résultats de l'évaluation des besoins dans les zones d'intervention.....	38
1. Présentation de l'environnement des UES	38
2. Caractéristiques des produits et services proposés par les OEES.....	44
3. Acteurs identifiés pour le développement de l'économie sociale.....	47
4. Présentation des besoins des unités et entreprises de l'ES	48
5. Impact de la covid-19 sur les OEES et mesures d'atténuation.....	52

Chapitre V : Recommandations et conclusion	56
1. Recommandations d'ordre général	56
2. Recommandations spécifiques par bassin	59
Conclusion	61
Bibliographie	62
Annexes	65
Annexe 1: Personnes ressources	66
Annexe 2 : Questionnaires aux UES et guide d'entretien	68

Liste des graphiques

Tableau 1 :	Commune cibles de l'étude	1
Tableau 2 :	Nombre d'UES dans le bassin du Nord	9
Tableau 3 :	Nombre d'UES dans le bassin du Centre	11
Tableau 4 :	Nombre d'UES dans le bassin de l'Ouest	13
Tableau 5 :	Nombre d'UES dans le bassin du Littoral	15
Tableau 6 :	Filières retenues selon les politiques gouvernementales	18
Tableau 6 :	Filières retenues selon les politiques gouvernementales	19
Tableau 6 :	Filières retenues selon les politiques gouvernementales	23
Tableau 9 :	Branches d'activité prioritaires	25
Tableau 10 :	Proportion de femmes par branche d'activité	25
Tableau 11 :	Proportion d'UES dirigées par des femmes par filière porteuse	26
Tableau 12 :	Proportion par classe d'âge au niveau des filières porteuses	27
Tableau 13 :	Positionnement des UES dans la branche d'activité et position au niveau de la chaîne de valeur	28
Tableau 14 :	Sources de financement des UES	31
Tableau 15 :	Effectifs des personnes employées dans les UES	33
Tableau 16 :	Types de sécurité sociale dans les UES	35
Tableau 17 :	Matrice FFOM du diagnostic des UES	44
Tableau 18 :	Cartographie des parties prenantes de l'UES	47
Tableau 19 :	Besoins identifiés dans les différents bassins	49
Tableau 20 :	Mesures de résilience proposées par les UES pour faire face aux conséquences du COVID-19	54

Liste des Graphiques

Graphique 1 :	Prédominance du statut juridique par bassin	23
Graphique 2 :	Principaux organes de gestion	24
Graphique 3 :	Type de relations avec les maillons de la chaîne	29
Graphique 4 :	Appartenance des UES à un réseau	30
Graphique 5 :	Constitution du capital social	30
Graphique 6 :	Difficultés d'accès au financement.	32
Graphique 7 :	Nature de la main-d'œuvre en pourcentage	33
Graphique 8 :	Proportion des femmes dans les emplois au sein des UES	34
Graphique 9 :	Problèmes rencontrés par les UES.	35
Graphique 10 :	Entraves au développement de l'économie sociale	36
Graphique 11 :	Répartition des UES selon le type de clients.	45
Graphique 12 :	Principaux points de vente des produits des UES	46
Graphique 13 :	Impact de la COVID-19 sur les activités des UES	53
Graphique 14 :	Impact du COVID-19 sur le chiffre d'affaires	53
Graphique 15 :	Ampleur de la baisse du chiffre d'affaires.	54

Liste des Figures

Figure 1 :	Découpage administratif du bassin du Nord	9
Figure 2 :	Découpage administratif du bassin du Centre.	10
Figure 3 :	Découpage administratif du bassin de l'Ouest	12
Figure 4 :	Découpage administratif du bassin du Littoral	14
Figure 5 :	Axes stratégiques de la SDSR/PNIA 2020-30.	17

Liste des sigles et abbreviations

ACEP-Cameroun	Agence de Crédit pour l'Entreprise Privée au Cameroun
ACESF-CA	Association des Conseillers en Economie Sociale et Familiale du Cameroun
ACP-FLEGT	Forest Law Enforcement, Governance and Trade Support Programme for African, Caribbean and Pacific Countries"
APE	Accords de Partenariat Economique
BEAC	Banque des États de l'Afrique Centrale
BIT	Bureau international du Travail
CDC	Cameroon Development Corporation
COOPEC	Coopératives d'Epargne et de Crédit
COVID-19	Maladie à Coronavirus 2019
CNES	Conseil National de l'Economie Sociale
CNPS	Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
CTD	Collectivité Territoriale Décentralisée
CV	Chaîne de Valeur
DCSE	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
DDPME	Délégation Départementale de Petites et Moyennes Entreprises
DES	Direction de l'Economie Sociale
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
ECAM	Enquête Camerounaise auprès des Ménages
ES	Economie Sociale
FAO	Organisation pour l'alimentation et l'agriculture
FFOM	Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces
GIC	Groupement d'initiative Commune
GICAM	Groupement Inter patronal du Cameroun
GIE	Groupements d'Intérêt Economique
IMFR	Institution de Microfinance Rurale
INADES	Institut Africain pour le Développement Economique et Social
INS	Institut National de la Statistique
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINEPAT	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINEPIA	Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales

MINPMEESA	Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat
MINSANTE	Ministère de la Santé Publique
MO	Main d'œuvre
OEES	Organisation des Entreprises de l'Économie Sociale
OHADA	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
OIT	Organisation internationale du Travail
PADCACAO	Projet d'Appui au Développement du Cacao
PADFA	Projet d'Appui aux Développement des Filières Agricoles
PADMIR	Projet d'Appui aux Développement de la Microfinance Rurale
PCP-ACEFA	Programme de Consolidation et de Pérennisation de l'Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Familiales Agro-pastorales
PD-COBIE	Projet de Développement et de Commercialisation de Bétails et des Infrastructures de l'Élevage
PD-CVA	Projet de Développement des chaînes de valeurs Agricoles
PFAC	Partenariat France Afrique pour le Co-développement
PMEESA	Petites et Moyennes Entreprises de l'Économie Sociale et de l'Artisanat
PNDES	Programme National de Développement de l'Économie Sociale
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PNIA	Plan National d'Investissement Agricole
PRODEL	Projet de Développement de l'Élevage
RADEC	Rapport sur le Développement Économique
RELESS	Réseau Local de l'Économie Sociale et Solidaire
REMCESS	Réseau des Maires du Cameroun pour l'Économie Sociale et Solidaire
RESSCAM	Réseau National de l'Économie Sociale et Solidaire du Cameroun
RIC	Rural Investment Crédit
SAFACAM	Société Africaine Forestière et Agricole du Cameroun
SDSR	Stratégie de Développement du Secteur Rural
SND 20-30	Stratégie Nationale de Développement 2020-2030
SONARA	Société Nationale de Raffinage
UES	Unités de l'Économie Sociale
UNTFSSSE	Groupe de travail inter-agences des Nations Unies sur l'Économie sociale et solidaire

Résumé exécutif

La réalisation de cette étude portant sur l'évaluation des besoins des unités de l'économie sociale et l'identification des chaînes de valeurs prioritaires pour la création d'emplois décents au Cameroun, s'inscrit dans le cadre des réformes entreprises par le Gouvernement pour le développement du plein potentiel du mouvement de l'Économie Sociale (ES) dans son ensemble en termes de création d'emplois décents, de lutte contre la pauvreté, et de formalisation de l'économie informelle. Cette étude vient après d'autres actions fortes déjà menées jusqu'ici, notamment la formulation depuis 2018, du Programme National de Développement de l'Économie Sociale (PNDES) au Cameroun (PNDES) et le renforcement du cadre juridique de l'ES au Cameroun à travers la promulgation de la Loi-cadre n°2019/004 du 25 avril 2019 régissant l'Économie Sociale au Cameroun et la signature du Décret n°2020/0001 du 3 janvier 2020 portant structuration et fonctionnement du réseautage des unités de l'Économie Sociale (UES).

Cette étude dont la finalité est de permettre la formulation d'un projet d'appui à la mise en œuvre du PNDES et ainsi que l'identification d'un possible appui technique du Bureau international du Travail (BIT) à cette fin, avait pour objectifs de : (1) identifier les chaînes de valeurs les plus porteuses dans les bassins et secteurs identifiés dans le cadre du PNDES ; (2) dresser un état des lieux des UES, notamment dans les bassins ciblés ; (3) et enfin, analyser l'impact de la pandémie de la COVID-19 sur les UES et entreprises de l'ES. La zone couverte par la présente étude s'étale sur 20 communes réparties dans les bassins du Centre, de l'Ouest, du Littoral et du Nord (à raison de cinq communes par bassin). La réalisation de cette étude s'est appuyée sur une approche méthodologique combinant la revue documentaire, l'enquête par questionnaire, les entretiens et les focus groups.

Des différents résultats obtenus, il ressort que :

- ▶ Les chaînes de valeur les plus porteuses dans les bassins et secteurs identifiés sont le cacao, le plantain, le maïs, le manioc, le bovin, l'oignon, l'ovin, le poulet, la noix de palme et le porc.
- ▶ Les principaux types d'UES rencontrés dans les différents bassins sont constitués par ordre d'importance, des Groupements d'Initiatives Communes (GIC) (58%), les coopératives (25%), les associations (15%), les micro-finances (1%) et les autres types (1%).
- ▶ Près de 59% d'UES emploient, soit des membres de leurs organisations, soit de leurs familles. 39% emploient des personnes externes et 2% des UES emploient les deux catégories.

- ▶ Les besoins prioritaires des UES identifiées portent essentiellement sur l'accès facile aux intrants et matières premières, l'accès aux financements et divers appuis tels que, le renforcement des capacités techniques, technologiques et opérationnelles, le développement des infrastructures socio-économiques, un meilleur accès aux marchés.
- ▶ L'impact de la COVID-19 sur les activités des UES des bassins ciblés s'est matérialisé par les méventes, l'accès très limité aux intrants et matières premières, l'augmentation des pertes de production, l'incapacité à rembourser les crédits et à payer les fournisseurs.

Sur la base des résultats obtenus, des recommandations ont été formulées en fonction des thématiques abordées par la présente étude. Il s'agit notamment de :

- ▶ définir une réglementation unique pour l'enregistrement des UES ;
- ▶ mettre en place et opérationnaliser le Conseil National de l'Économie Sociale (CNES) ;
- ▶ renforcer les capacités techniques, technologiques et opérationnelles des UES pour le développement des filières à forte valeur ajoutée ;
- ▶ améliorer le système d'encadrement des UES ;
- ▶ donner les moyens techniques, financiers et humains aux UES afin de leur permettre de faire face et d'anticiper les chocs créés par la pandémie de la COVID-19.

Mots clés : Chaîne de valeur, économie sociale, UES, emploi, Cameroun.

Introduction

Pour son développement économique et social, le Cameroun s'est doté en 2009 d'une Vision de développement à long terme, avec pour ambition d'être « un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité à l'horizon 2035 ». La première phase de cette vision a été marquée par la mise en œuvre du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) qui est arrivé son terme le 31 décembre 2019, avec un bilan plus ou moins mitigé. En effet, le DSCE a permis de mettre en évidence la capacité de l'économie camerounaise à générer une dynamique positive de croissance, dans un environnement interne et externe pourtant défavorable. Toutefois, la situation de sous-emploi s'est dégradée et le taux de pauvreté monétaire n'a que très faiblement reculé.

C'est donc dans ce contexte et dans une dynamique de tirer les conséquences de mise en œuvre du DSCE, qu'intervient la nouvelle Stratégie Nationale de Développement (SND) 2020-2030 dont les objectifs globaux sont : (i) mettre en place les conditions favorables à la croissance économique et l'accumulation de la richesse nationale et veiller à obtenir les modifications structurelles indispensables pour l'industrialisation du pays ; (ii) améliorer les conditions de vie des populations et leur accès aux services sociaux de base en assurant une réduction significative de la pauvreté et du sous-emploi; (iii) renforcer les mesures d'adaptation et d'atténuation des effets des changements climatiques et la gestion environnementale pour garantir une croissance économique et un développement social durable et inclusif ; et (iv) améliorer la gouvernance pour renforcer la performance de l'action publique en vue de l'atteinte des objectifs de développement.

Pour atteindre ces objectifs notamment ceux relatifs à l'amélioration des conditions de vie des populations, la réduction de la pauvreté et du sous-emploi, la SND entend, à travers son pilier promotion de l'emploi et l'insertion économique, accroître la productivité agricole et les revenus en milieu rural avec la création de sociétés coopératives de développement dans toutes les communes du pays et d'en faire des instruments privilégiés d'implication des conseils municipaux élus dans le développement économique et social de leurs communes.

Cette orientation entre en droite ligne avec le projet du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA), de mettre en place un Programme National de Développement de l'Économie Sociale (PNDES) dont une des composantes est expressément dédiée à la structuration des unités de l'Économie Sociale (UES) autour des réseaux au niveau des communes, des départements et des régions. Dans la dynamique de sa mise en œuvre, une étude de faisabilité de même qu'un manuel des procédures administratives, financières, comptables et techniques ont été élaborés. De plus, des démarches ont également été entamées pour son financement, ce qui a conduit à l'élaboration de la présente étude.

Le présent document se structure en cinq chapitres. Le premier revient sur les généralités notamment l'objectif de l'étude, sa méthodologie et quelques concepts de base. Le second relatif à l'identification des chaînes de valeur prioritaires pour la création d'emplois décents présente les filières porteuses tandis que le troisième fait le diagnostic desdites chaînes de valeur. Le quatrième quant à lui fait l'analyse et l'évaluation des besoins dans les zones d'interventions. Le dernier pour sa part présente les principales recommandations de l'étude.



© ADOBE STOCK

Chapitre I

Généralités

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La Stratégie Nationale de Développement (SND) 2020-2030, cadre de mise en œuvre de la deuxième phase de la Vision Cameroun 2035, définit un ensemble d'orientations stratégiques pour la réalisation des objectifs de développement du pays à l'horizon fixé. Au terme de cet horizon, l'un des principaux objectifs visés porte sur la transformation structurelle de l'économie camerounaise qui repose principalement sur l'idée d'une mutation du système productif à travers notamment la densification du tissu industriel. Cette densification devrait s'opérer de concert avec le secteur privé avec un ancrage sur la diversification de l'économie à travers le développement et la compétitivité des filières potentiellement porteuses.

C'est dans cette mouvance que le MINPMEESA a engagé le chantier de formulation du Programme National de Développement de l'Économie sociale (PNDES) dont l'objectif principal est *« d'améliorer la contribution des Organisations de l'Économie sociale au produit intérieur brut (PIB), à travers une meilleure organisation autour des chaînes de valeur, des filières et d'un meilleur ancrage territorial pour contribuer au développement d'une émulation locale, lutter contre la pauvreté rurale et améliorer la sécurité alimentaire »*. Bien que le cadre législatif de promotion de l'économie sociale ait connu une avance significative avec la promulgation de la Loi-cadre n° 2019/004 régissant l'Économie Sociale au Cameroun le 25 avril 2019 et la signature du Décret n°2020/0001 du 3 janvier 2020 portant structuration et fonctionnement du réseautage des Unités de l'Économie Sociale, .

C'est dans la perspective de lever ces obstacles qui entravent la réalisation du plein potentiel du mouvement de l'ES en termes de création d'emplois, de lutte contre la pauvreté, et de formalisation de l'économie informelle que le Bureau international du Travail (BIT) accompagne le MINPMEESA *dans l'évaluation des besoins des unités de l'économie sociale et l'identification des chaînes de valeur prioritaires pour la création d'emplois décents au Cameroun*.

2. OBJECTIFS DE L'ETUDE

La présente étude poursuit trois principaux objectifs : (i) identifier les chaînes de valeurs les plus porteuses dans les bassins et secteurs identifiés dans le cadre du PNDES ; (ii) analyser l'impact de la pandémie de la COVID 19 et de ses conséquences économiques, sanitaires et sociales sur les unités de l'ES ; (iii) et enfin permettre au moyen des recommandations la formulation d'un projet d'appui à la mise en œuvre du PNDES.

3. METHODOLOGIE

3.1. Zone et période de l'étude

La mise en œuvre du PNDES est projetée sur cent (100) communes et localités dans 4 bassins identifiées comme potentiels bénéficiaires du PNDES. Faire une étude de référence commune par commune aurait été houleux et long. Un échantillonnage de 20 communes (à raison de cinq par bassin) a été opéré et celles-ci constituent la base de sondage pour cette étude. Le tableau ci-dessous liste les communes sélectionnées pour le sondage.

Bassin	Centre	Nord	Ouest	Littoral
Communes	Yaoundé Bafia Eseka Abong-Mbang Ambam	Garoua Poli Maroua Yagoua Ngaoundéré	Bafoussam Mbouda Foumban Ndop Mbengwi	Douala Njombe-Penja Limbe Kumba Buea

Source : 2M&E Prestations, 2021

3.2 Revue documentaire et entretiens préliminaires

La revue documentaire a consisté à exploiter la documentation nécessaire pour conduire toutes les opérations de la mission. Il s'agissait notamment de l'examen des textes, des rapports et tous les autres documents en lien avec le développement de l'économie sociale au Cameroun (voir la bibliographie). Outre la recherche documentaire, et ceci dans le but de peaufiner les outils de collecte (voir Annexe 2. Questionnaires aux UES et guide d'entretien) et le ciblage des acteurs à interviewer. Aussi, cette étape a permis de faire une présélection des filières potentiellement porteuses en s'appuyant sur les orientations du gouvernement en matière de politiques sectorielles (SND 20-30, PNDES et SNDSR). Les critères retenus pour sélectionner les communes de l'échantillon sont les suivants :

- 1. Les filières les plus valorisées dans la commune** : les filières présentes dans le PNDES servent de référence. Plus une commune valorise lesdites filières, plus elle a de fortes chances d'être sélectionnée.
- 2. La région d'appartenance** : toutes les régions doivent être représentées.
- 3. La zone agro-écologique** : toutes les 5 zones doivent figurer dans l'échantillon pour tenir compte des spécificités climatiques de chacune qui influencent les pratiques agropastorales locales.

4. **La nature de la commune** : les communes d'arrondissement se trouvant dans des zones fortement urbanisées doivent aussi faire partir de l'échantillon.
5. **Le nombre d'UES** : les communes ayant un nombre important d'UES sont privilégiées.
6. **La position géographique** : les communes transfrontalières et celles ayant un nombre important de communes limitrophes sont davantage appréciées.
7. **L'accessibilité par route** : les communes enclavées sont défavorisées dans cette sélection.

3.3 *Collecte de données sur le terrain*

À la suite de la collecte des données secondaires, à travers notamment la revue documentaire, des descentes de terrain ont été effectuées par les enquêteurs appuyés par les consultants du **16 décembre 2020 au 26 janvier 2021** dans les vingt (20) communes cibles de l'étude. Ces descentes ont ainsi permis d'administrer les questionnaires, mais aussi d'animer les ateliers thématiques dans les quatre bassins.

3.4. *Source de données*

La collecte des données s'est faite sur échantillon de quatre-cent-quatre-vingt-seize acteurs (480) acteurs. Ceux-ci étaient répartis en 395 unités d'économie sociale (UES), 16 réseaux d'UES, 25 maires des communes cibles de l'étude, 14 organes publics d'encadrement, 14 projets et programmes et 16 institutions de microfinances rurales (voir Annexe 1. Liste des UES et acteurs interviewés).

3.5. *Traitement et analyse des données*

Le logiciel CS Pro a permis d'effectuer la saisie, le traitement et l'apurement de la base de données produite par les agents de saisie. Cet outil facilitait également de réaliser les analyses nécessaires pour cette étude.

3.6. *Mode de validation des données*

Dans chaque bassin, un comité local de validation était mis en place avec à sa tête le délégué régional des PME de la région hôte. Quatre ateliers de validation étaient organisés afin de valider données collectées au niveau local. En plus, en avril 2021 un atelier de validation de résultats de l'étude a été tenu à la présence du Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat et de nombreux parties prenantes.

4. CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL

4.1 *Cadre juridique de l'économie sociale*

Bien que la loi-cadre régissant l'économie sociale du 25 avril 2019 et le décret n°2020/0001 du 03 janvier 2020 portant structuration et fonctionnement du réseau des unités de l'économie sociale viennent clarifier les orientations générales applicables aux activités de l'économie sociale, le cadre réglementaire du domaine reste dominé par une multitude de textes liée aux différentes formes des UES. Les deux textes suscités mettent en lumière des concepts et termes utilisés dans ce domaine de l'économie. Ainsi, il convient d'énumérer quelques-uns et d'en donner une définition au sens de ladite loi.

Association : personne morale issue d'une convention par laquelle des personnes physiques ou morales mettent en commun leurs connaissances ou leurs activités dans un but autre que de partager des bénéfices.

Capital social : valeur de l'ensemble des apports en numéraire, en nature ou en industrie liée à l'adhésion des membres d'une organisation ou d'une entreprise de l'économie sociale.

Économie sociale : ensemble d'activités économiques menées par les organisations et les entreprises, fondées sur des principes de solidarité et de participation et recherchant l'intérêt collectif de leurs membres et/ou l'intérêt économique et social de la communauté.

Entrepreneuriat collectif : toute forme d'entreprise regroupant plusieurs personnes, basée sur les principes de solidarité, de démocratie participative, de mutualisation des moyens de production et de distribution équitable des revenus et dont la conception de l'activité économique allie rentabilité et changement social.

Entreprise : plus petite combinaison d'unité légale qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes.

Entreprise de l'économie sociale : très petite, petite ou moyenne entreprise dont la propriété est collective, qui exerce à titre principal et de manière continue, une activité de production ou de distribution des biens et services selon les principes régissant l'économie sociale.

Mutuelle : personne morale de droit privé à but non lucratif qui mène au moyen des cotisations versées par les membres et dans l'intérêt de ces derniers ou de leurs ayants droit, une action de prévoyance et de solidarité dans les conditions prévues par les statuts, afin de contribuer à leur développement culturel, moral, intellectuel et physique et à l'amélioration de leurs conditions de vie.

Organisation de l'économie sociale : structure autre que l'entreprise qui produit ou distribue en continu des biens ou services tout en poursuivant des finalités à la fois économiques et sociales.

Protection sociale : ensemble des mécanismes de prévoyance collective qui permettent aux individus ou aux ménages de faire face financièrement aux conséquences des risques sociaux, c'est-à-dire aux situations pouvant provoquer une baisse des ressources ou une hausse des dépenses (notamment la vieillesse, la maladie, l'invalidité, le chômage, les charges de famille).

Réseau de l'économie sociale : ensemble d'organisations et d'entreprises de l'économie sociale d'origines diverses unies par des liens communs.

Réseautage : processus de mise en réseau par filière, par activité et par type des Unités de l'Économie Sociale aux fins de la défense de leurs intérêts collectifs, de la circulation et de l'information, de la concertation, de la mobilisation autour d'enjeux communs, de l'échange d'expertises et d'expériences, du transfert des connaissances ainsi que de la mutualisation des outils de production et de formation.

Société coopérative : groupement autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs, au moyen d'une entreprise dont la propriété et la gestion sont collectives et où le pouvoir est exercé démocratiquement et selon les principes coopératifs.

Unité de l'Économie Sociale : acteur de l'économie sociale pouvant être soit une organisation, soit une entreprise de l'économie sociale, auxquelles l'État attribue ce statut.

En plus de loi et des décrets cités plus haut, une multitude de textes s'ajoutent au cadre réglementaire de l'économie sociale. Si les associations sont régies par la loi N° 90/053 du 19 décembre 1990 relative à la liberté d'association qui a été votée dans un contexte politique particulier et était surtout inspirée par la liberté de création des associations ou partis politiques. Du point de vue de l'économie, les Coopératives et les Groupes d'Initiatives Communes (GIC) qui connaissent un essor remarquable sont réglementées par :

- ▶ L'acte uniforme OHADA sur les droits des sociétés coopératives ;
- ▶ La loi N° 92/006 du 14 Août 1992 relative aux sociétés coopératives et aux groupes d'Initiative commune (GIC) ;
- ▶ Le décret N° 92/455/PM du 2 novembre 1992 fixant les modalités d'application de la loi N° 92/006 du 14 août 1992 relative aux sociétés coopératives et aux groupes d'initiative commune.

Les Groupements d'Intérêt Economique (GIE) quant à eux sont réglementés par la loi N° 93/015 du 22 décembre 1993 relative aux groupements d'Intérêt Economique (GIE) et par la suite les coopératives d'épargne et de crédit (COOPEC) trouvent leur encrage juridique par :

- ▶ Le décret N° 98/300/PM du 09 septembre 1998 fixant les modalités d'exercice des activités des coopératives d'épargne et de crédit ;
- ▶ Le décret N° 2001/023/PM du 29 janvier 2001 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 98/300/PM du 09 septembre 1998.
- ▶ Un ensemble de décisions prises par le gouverneur de la banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) relative à l'agrément, au fonctionnement et au contrôle des Établissements de micro finance.

Certains autres textes législatifs déterminent le cadre fiscal des UES. Il s'agit du Code général des impôts, le Code d'enregistrement du timbre et de la curatelle, et des lois des finances. Ainsi, le secteur de l'économie sociale a un cadre réglementaire diversifié avec de nombreux textes dont la plupart ont été votés au cours des années 1990 à 1993, dans un contexte politique et socio-économique mouvementé au Cameroun.

4.2. *Cadre Institutionnel de l'économie sociale.*

Avec la création en 2004, du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA), le Gouvernement du Cameroun fait une grande avancée dans l'harmonisation de son cadre institutionnel de promotion de l'économie sociale. Aussi, le MINPMEESA est en charge de :

- ▶ Mettre en œuvre, évaluer et élaborer une politique nationale de l'Économie Sociale ;
- ▶ Structurer les organisations et entreprises de l'Économie sociale ;
- ▶ Définir et mettre en œuvre une réglementation spécifique de l'Économie sociale en liaison avec les services compétents ;
- ▶ Coordonner et suivre les actions d'appui en faveur de l'Économie Sociale ;
- ▶ Développer la professionnalisation des Organisations de l'Économie Sociale ;
- ▶ Suivre et évaluer les programmes et projets des Organisations de l'Économie Sociale,
- ▶ Appuyer et accompagner la mise à niveau des Organisations et Entreprises de l'Économie Sociale (OEES) ;
- ▶ Mettre en place et animer un cadre de concertation entre l'État et les Organisations de l'Économie Sociale ;
- ▶ Tenir un fichier des organisations de l'Économie sociale, en liaison avec les services compétents.

De plus, une des innovations de la loi du 25 avril 2019 (article 7) est qu'elle institue la création du Conseil National de l'Économie Sociale (CNES). Il sera chargé de formuler des propositions à l'endroit du Gouvernement pour la promotion et le développement de l'économie sociale. Il sera également chargé du suivi et de l'évaluation des Unités de l'Économie Sociale (UES).

Toutefois, plusieurs autres administrations en fonction de leurs missions et de l'organisation du travail gouvernemental interviennent dans le domaine. En effet, les différentes lois citées ci-dessus précisent les administrations conférant la légalité aux UES et chargées de leur encadrement et de leur suivi.

- ▶ Les associations d'une façon générale sont autorisées et encadrées par le Ministère de l'Administration Territoriale en passant par ses représentations départementales.
- ▶ Les coopératives et les GIC s'inscrivent au registre principal des COOP/GIC de leur ressort qui dépend du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural.
- ▶ Les établissements de microfinance de deuxième et troisième catégorie sont agréés au Ministère des Finances.
- ▶ Les Mairies pour ce qui est de leur encadrement au niveau local conformément au décret N°2012/0877/PM du 27 mars 2012 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'État aux communes en matière d'appui aux microprojets générateurs de revenus et d'emplois.
- ▶ Les GIE sont enregistrés comme toutes les entreprises au greffe du Tribunal d'Instance qui dépend du Ministère de la Justice.



Chapitre II

Identification des chaînes
de valeur porteuses dans la
zone d'intervention

L'évaluation des besoins des unités de l'économie sociale de même que l'identification des chaînes de valeur créatrices d'emplois dans les bassins de mise en œuvre du PNDES nécessitent d'avoir une connaissance de la situation socioéconomique de chacun des bassins. Aussi, conformément à la méthodologie retenue, dans un premier temps, une revue documentaire a été faite sur la base notamment de l'exploitation des données des enquêtes monographiques réalisées en 2016 par l'Institut national de la statistique (INS). Ce qui a permis d'établir un diagnostic par bassin. De plus, l'exploitation des rapports de développement économique produits dans chaque région du pays a enrichi le diagnostic socioéconomique réalisé. La sélection des filières porteuses s'est ensuite faite au terme de l'enquête réalisée sur un échantillon de 20 communes.

1. SITUATION SOCIOÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE D'INTERVENTION

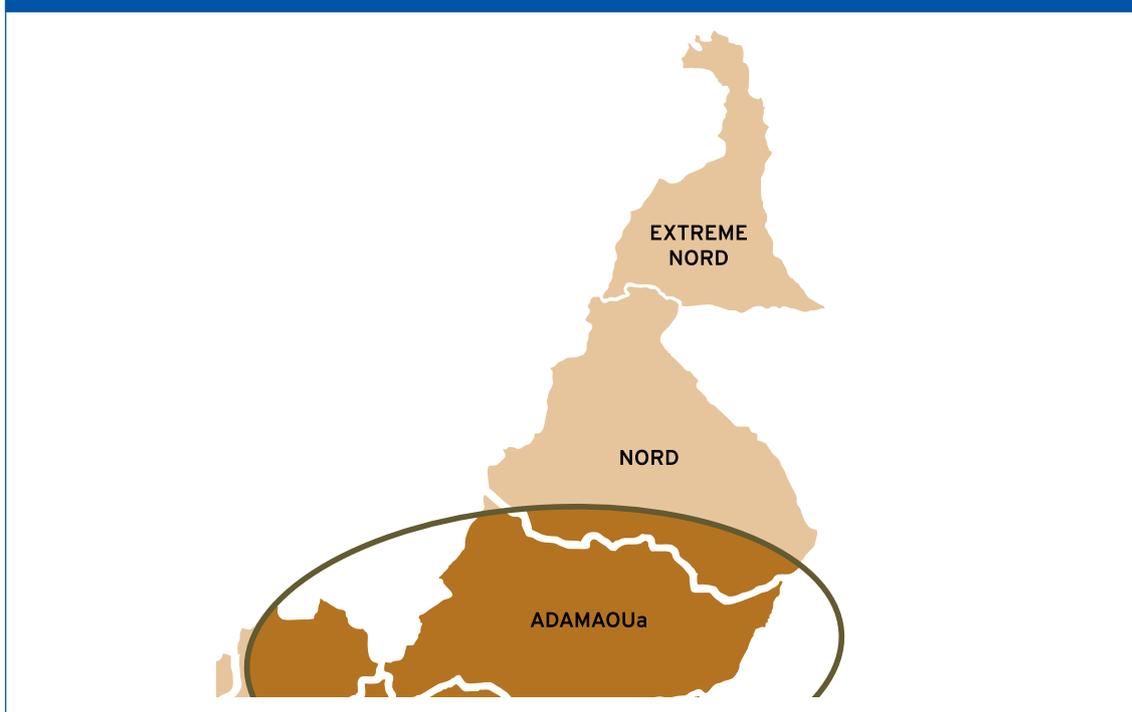
La mise en œuvre du PNDES va se faire sur toute l'étendue du territoire national, organisé autour de quatre principaux bassins: Centre (régions du Centre, Sud et Est), Littoral (régions du Littoral et Sud-Ouest), Ouest (régions du Nord-Ouest et de l'Ouest) et Nord (régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord). Le diagnostic des bassins, conformément à la méthodologie validée pour la réalisation de la présente étude, s'est fait à travers la présentation administrative du bassin, sa population et sa superficie, le potentiel physique et biologique de son milieu naturel, l'accès à l'électricité et aux infrastructures de transport, et de santé, les activités dominantes, le nombre d'unités de l'économie sociale qui y opèrent, la situation de l'emploi dans la région et les principaux problèmes socioéconomiques. Pour des nécessités de synthèse, seules l'organisation administrative des bassins, les activités économiques dominantes, la situation de l'emploi et la répartition des UES dans les bassins sont présentées dans ce rapport.

1.1 *Diagnostic socioéconomique du bassin du grand Nord*

1.1.1 *Présentation administrative du bassin*

Sur le plan administratif, le bassin est organisé autour de trois régions : l'Adamaoua, le Nord et l'Extrême-Nord. Il couvre également 14 départements sur les 15 que comptent les trois régions et 24 arrondissements ou communes sur les 89. Les 24 communes du bassin sont inégalement réparties sur les 14 départements.

Figure 1: Découpage administratif du bassin du Nord



Source: 2M&E Prestations, 2021

1.1.2 Activités économiques dominantes

L'économie du bassin est diversifiée et regorge d'énormes potentialités et atouts. On y retrouve des activités très variées, notamment dans le secteur agricole (cultures de rente et vivrières), l'élevage, l'énergie, l'industrie, le tourisme et le commerce. Toutefois, l'agriculture et l'élevage occupent une place importante dans les activités économiques de la population du bassin. De même, avec les barrages hydroélectriques de Lagdo et de Maga, l'activité halieutique a fortement augmenté. Cependant, elle reste majoritairement artisanale.

1.1.3. Nombre d'UES du secteur agricole dans le bassin

Tableau 2: Nombre d'UES dans le bassin du Nord

Organisations inscrites par région	GIC	Coopératives			Unions			Fédérations			Confédérations			Total inscrits
		Total	Coop.	Coop-pec.	Total	GIC	Coop.	Total	GIC	Coop.	Total	GIC	Coop.	
Adamaoua	1 003	4	1	3	31	31	0	3		3	0	0	0	1 041
Extrême-Nord	15 939	103	31	72	304	304	0	36	36	0	2	2	0	16 384
Nord	8 435	60	17	43	177	177	0	30	30	0	4	4	0	8 706
Total bassin	25 377	167	49	118	512	512	0	69	66	3	6	6	0	26 131

Source: Données 2011 de la Sous-Direction des organisations professionnelles agricoles

1.1.4. Situation de l'emploi

Les données des rapports monographiques réalisés par l'INS sur la base des enquêtes ECAM IV révèlent que le taux d'emploi de la population active varie comme suit dans le bassin: 54,71 % dans la région de l'Adamaoua, 79,2 % dans la région du Nord et 82,2 % dans la région de l'Extrême-Nord. Ces taux sont inégalement répartis dans les départements et communes du bassin.

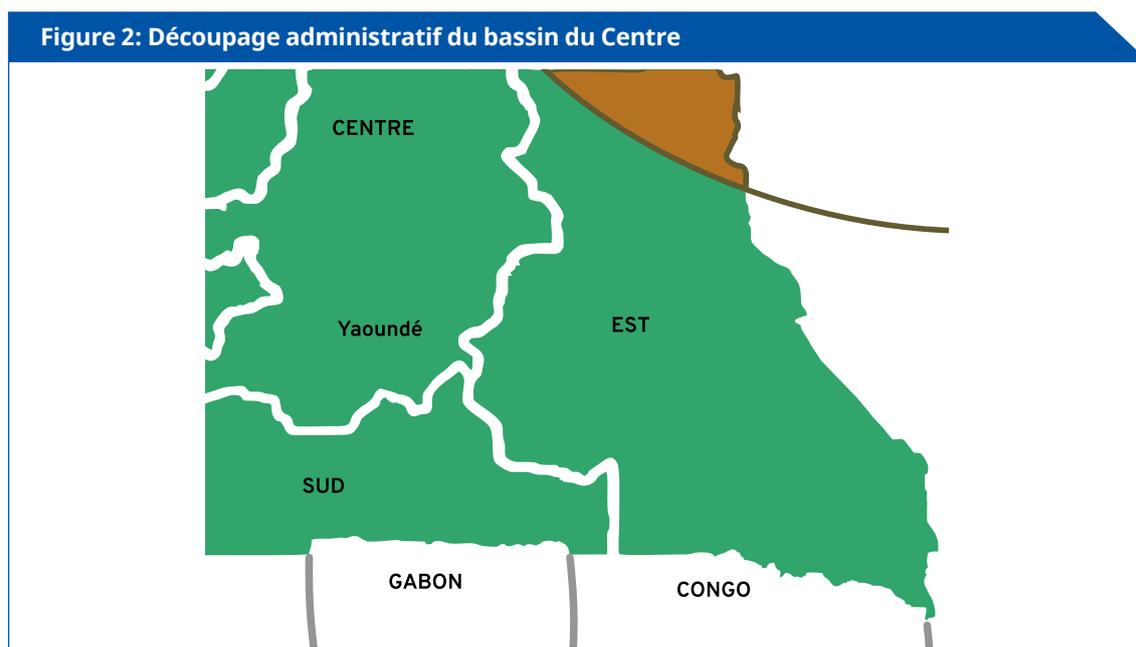
1.1.5. Principaux problèmes socioéconomiques

Le principal problème socioéconomique du bassin est la crise perpétrée par le groupe terroriste Boko Haram dans les régions du Nord et de l'Extrême-Nord et par les prises d'otages dans la région de l'Adamaoua. Cette crise, en plus du ralentissement économique, occasionne de nombreux déplacements des populations, soit 387 000 déplacés internes dans la région du Nord (RADEC 2017). De plus, le bassin, comme le reste du territoire national, fait face à la propagation du coronavirus et à ses répercussions socioéconomiques.

1.2 Diagnostic socioéconomique du bassin du Centre

1.2.1. Présentation administrative du bassin

Sur le plan administratif, le bassin est organisé autour de trois régions : le Centre, le Sud et l'Est. Il couvre également 17 départements sur les 18 que comptent les trois régions et 26 arrondissements ou communes sur les 132. Les 26 communes du bassin sont inégalement réparties sur les 14 départements.



Source: 2M&E Prestations, 2021

1.2.2. Activités économiques dominantes

Plusieurs activités économiques sont menées dans le bassin, les principales étant l'agriculture, l'exploitation forestière, le tourisme, l'industrie et le commerce.

La végétation du bassin est dominée par la grande forêt équatoriale. L'exploitation forestière est assurée par plusieurs entreprises. En outre, des cultures industrielles (hévéa, cocotier, palmier à huile) se font sur les basses plaines. La société Hevecam est une agro-industrie installée dans la commune de Niété, spécialisée dans la culture et la commercialisation de l'hévéa, et dans la transformation de l'hévéa en caoutchouc. Sur les plateaux moyens (700 m d'altitude), la culture du cacao et du café robusta est pratiquée.

1.3 Nombre d'UES dans le bassin

Tableau 3: Nombre d'UES dans le bassin du Centre

Organisations inscrites par région	GIC	Coopératives			Unions			Fédérations			Confédérations			Total inscrits
		Total	Coop.	Coop-pec.	Total	GIC	Coop.	Total	GIC	Coop.	Total	GIC	Coop.	
Centre	29 550	894	446	448	1297	1290	7	189	189	0	18	18	0	31 948
Est	7 192	81	56	25	251	251	0	42	42	0	2	2	0	7 568
Sud	7 824	223	183	40	488	485	3	100	100	0	8	8	0	8 643
Total bassin	44 566	1 198	685	513	2 036	2 026	10	331	331	0	28	28	0	48 159

Source: Données 2011 de la Sous-Direction des organisations professionnelles agricoles, MINADER

1.3.4. Situation de l'emploi

En ce qui concerne l'emploi, le taux d'emploi des personnes âgées de 15 à 64 ans est évalué à 70,4 % en 2016 dans la région du Sud, 70,1 % au Centre, hormis la ville de Yaoundé, 70,4 % à l'Est et 54,5 % à Yaoundé (RADEC, 2017). Ces taux sont inégalement répartis entre les différents départements et communes du bassin.

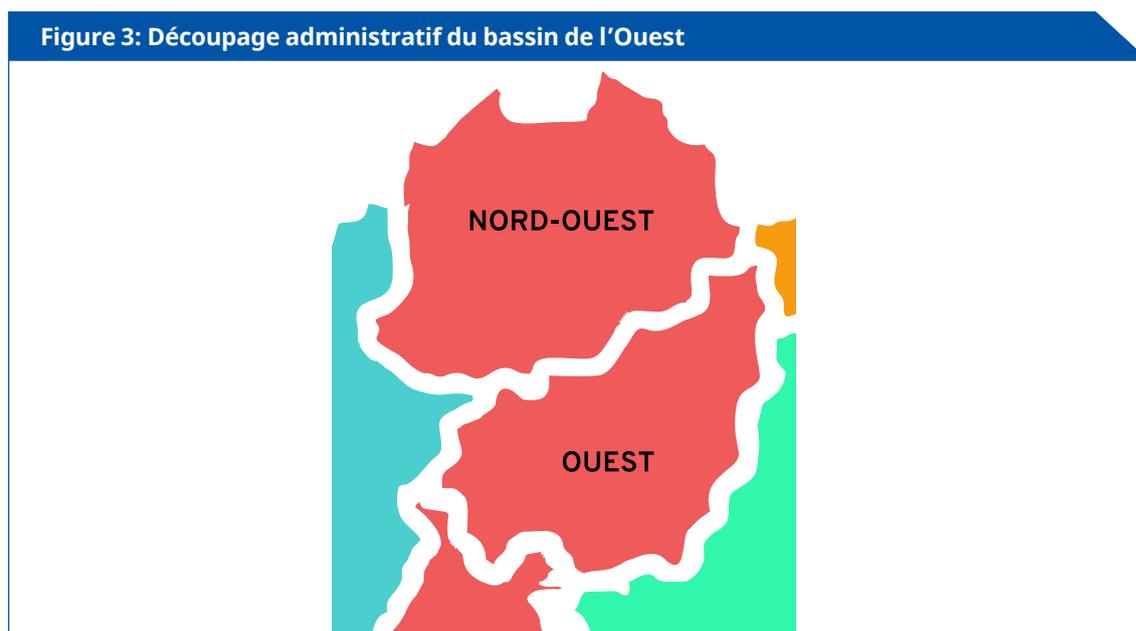
1.3.5. Principaux problèmes socioéconomiques

Le bassin souffre de divers maux, à savoir une croissance encore faible de la production agropastorale et une faible diversification de ladite production. En outre, on note une quasi-absence de la mécanisation agricole, ce qui a pour conséquence la croissance timide de la production, malgré les différentes politiques mises en œuvre.

1.4. Diagnostic socioéconomique du bassin de l'Ouest

1.4.1. Présentation administrative du bassin

Sur le plan administratif, le bassin est organisé autour de deux régions : l'Ouest et le Nord-Ouest. Il couvre également 12 départements sur les 15 que comptent les deux régions et 24 arrondissements ou communes sur les 74. Les 24 communes du bassin sont inégalement réparties sur les 12 départements.



Source: 2M&E Prestations, 2021

1.4.2. Activités économiques dominantes

Sur le plan agricole, le bassin de l'Ouest regorge de nombreuses potentialités. La fertilité des terres ainsi que l'humidité du climat favorisent la pratique des activités agropastorales, principalement dans le Noun et les Bamboutos. L'importante production agricole de la région de l'Ouest est obtenue par les 13 entreprises agricoles du secteur formel, les groupements d'initiative commune (GIC), les coopératives et les nombreux paysans. Cette région, avec le Nord-Ouest, fait partie des principaux greniers du Cameroun. Elle est également très propice à l'agriculture des produits de rente (cacao, thé, banane plantain, café robusta, café arabica, etc.), et des produits vivriers et maraîchers (tomate, pommes de terre, maïs, carotte, haricot vert, etc.).

1.4.3. Nombre d'UES du secteur agricole dans le bassin

Tableau 4: Nombre d'UES dans le bassin de l'Ouest

Organisations inscrites par région	GIC	Coopératives			Unions			Fédérations			Confédérations			Total inscrits
		Total	Coop.	Coop-pec.	Total	GIC	Coop.	Total	GIC	Coop.	Total	GIC	Coop.	
Ouest	12 284	274	132	146	483	479	4	47	47	0	3	3	0	13 091
Nord-ouest	11 669	691	445	246	240	197	43	25	21	4	3	3	0	12 628
Total bassin	23 953	965	577	392	723	676	47	72	68	4	6	6	0	25 719

Source: Données 2011 de la Sous-Direction des organisations professionnelles agricoles, MINADER

1.4.4. Situation de l'emploi

Le taux d'emploi des personnes âgées de 15 à 64 ans est évalué à 76,8 % en 2016 dans la région de l'Ouest et à 71,72 % dans la région du Nord-Ouest (RADEC 2017). Ces taux sont inégalement répartis entre les différents départements et communes du bassin.

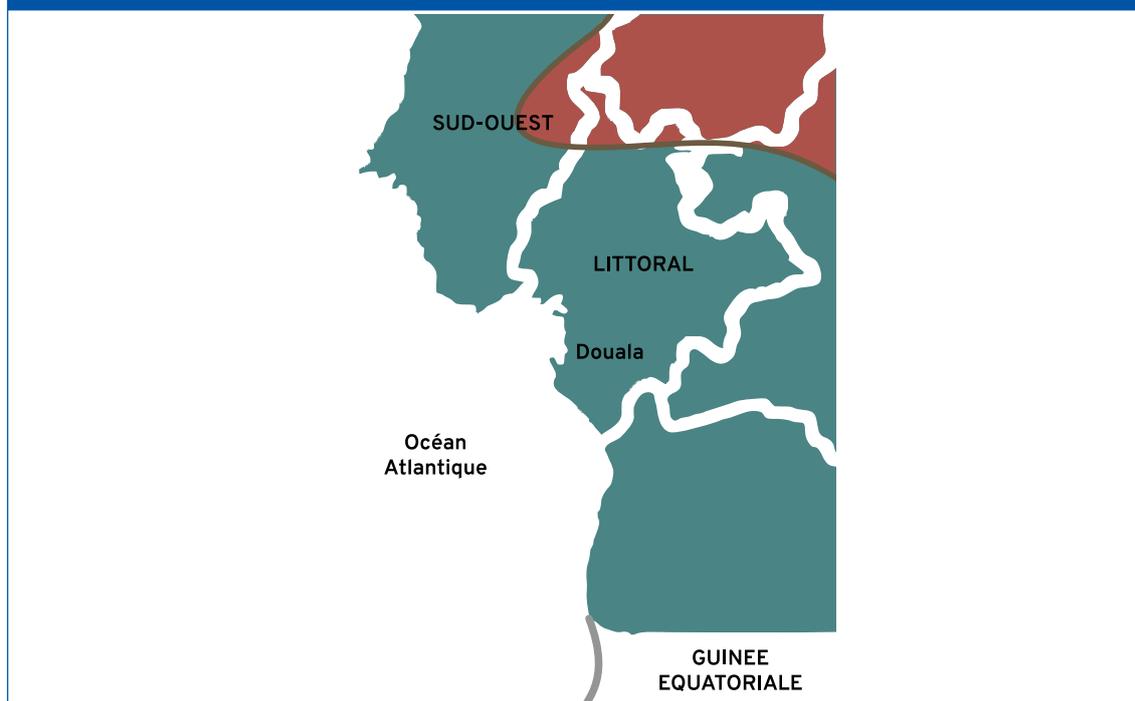
1.4.5. Principaux problèmes socioéconomiques

En fait de principaux problèmes socioéconomiques, le bassin fait face à la crise séparatiste dans la région du Nord-Ouest, dont les répercussions se prolongent dans la région de l'Ouest, notamment dans le département de la Menoua. Cette crise, en plus du ralentissement économique, occasionne de nombre déplacement des populations, soit 105 000 déplacés internes dans la région du Nord-Ouest et 32 000 à l'Ouest (RADEC, 2017). De plus, le bassin, comme le reste du territoire national, fait face à la propagation du coronavirus et à ses répercussions socioéconomiques.

1.5. Diagnostic socioéconomique du bassin du Littoral

1.5.1. Présentation administrative du bassin

Sur le plan administratif, le bassin est organisé autour de deux régions : le Littoral et le Sud-Ouest. Il couvre également sept départements sur les 10 que comptent les deux régions et 23 arrondissements ou communes sur les 65. Les 23 communes du bassin sont inégalement réparties sur les sept départements conformément au tableau ci-dessous.

Figure 4: Découpage administratif du bassin du Littoral

Source: 2M&E Prestations, 2021

1.5.2. Activités économiques dominantes

L'économie du bassin est diversifiée et regorge d'énormes potentialités et atouts. On y retrouve des activités très variées, notamment dans le secteur agricole (cultures de rente et vivrières), la pêche, l'énergie, l'industrie, le tourisme et le commerce. Toutefois, l'agriculture occupe une place importante dans les activités économiques de la population. Elle est pratiquée dans presque tous les départements, et en particulier ceux du Moungo et du Fako. La banane d'exportation est plus cultivée dans le Moungo, précisément à Penja, par la Société des plantations nouvelles de Penja (SPNP) et les Plantations du Haut-Penja (PHP). Le palmier à huile, qui occupe de loin la première place dans la région du Littoral, est cultivé dans la Sanaga-Maritime par la Société camerounaise de palmeraies (SOCAPALM), à Dizangué par la Société Africaine Forestière et Agricole du Cameroun (SAFACAM) et à Edéa par la Ferme suisse. L'hévéa est produit par la CDC (axe routier Douala-Limbé). Le café robusta et le cacao sont cultivés dans le Moungo et le Nkam. Les cultures vivrières et maraîchères sont pratiquées dans presque tous les départements, surtout dans le Moungo. Les cultures de rente appartiennent majoritairement aux sociétés Cameroon Development Corporation (CDC) et la société PAMOL. On y retrouve aussi d'autres unités agro-industrielles, telles que Delmonte et Plantecam, qui produisent du thé, des bananes, de l'huile de palme, du caoutchouc, du poivre et des produits médicinaux pour les marchés locaux et étrangers.

La pêche industrielle est pratiquée par les grandes sociétés qui ont leur siège à Nkongsamba. La pêche artisanale, quant à elle, est réalisée dans les cours d'eau intérieurs que sont la

Sanaga, la Dibamba et le Wouri. L'exploitation et le raffinage du pétrole brut sont également assurés dans le bassin par la Société nationale de raffinerie (SONARA).

Le tourisme est aussi une activité économique assez développée dans la région. En effet, le Sud-Ouest regorge de sites touristiques importants. On peut citer entre autres le mont Cameroun, les plages de sable volcanique de Limbé, le Parc national de Korup, les chutes d'Ekombé, le lac de cratère de Barombi Mbo et le Jardin botanique de Limbé. On peut aussi mentionner l'ascension du mont Cameroun baptisée «Course de l'espoir», qui constitue un événement touristique majeur annuel.

Le commerce, pratiqué dans tout le bassin, est largement développé dans la ville de Douala.

1.5.3. Nombre d'UES du secteur agricole dans le bassin

Tableau 5: Nombre d'UES dans le bassin du Littoral														
Organisations inscrites par région	GIC	Coopératives			Unions			Fédérations			Confédérations			Total inscrits
		Total	Coop.	Coop-pec.	Total	GIC	Coop.	Total	GIC	Coop.	Total	GIC	Coop.	
Littoral	11 563	607	232	375	313	311	2	54	48	6	1	1	0	12 538
Sud-Ouest	10 122	491	310	181	130	122	8	14	13	1	1	1	0	10 758
Total bassin	21 685	1 098	542	556	443	433	10	68	61	7	2	2	0	23 296

Source: Données 2011 de la Sous-Direction des organisations professionnelles agricoles, MINADER

1.5.4. Situation de l'emploi

Les données des rapports monographiques réalisés par l'INS sur la base des enquêtes ECAM IV révèlent un taux d'emploi de la population active qui varie ainsi dans le bassin: 69,1 % dans la région du Sud-Ouest, 64,2 % dans la métropole de Douala et 83 % dans le Littoral hormis Douala. Ces taux sont inégalement répartis dans les départements et communes du bassin.

1.5.5. Principaux problèmes socioéconomiques

Le principal problème socioéconomique du bassin est la crise séparatiste dans la région du Sud-Ouest. Ses répercussions se prolongent dans la région du Littoral, notamment dans le département du Mungo. Cette crise, en plus du ralentissement économique, occasionne de nombreux déplacements des populations, soit 246 000 déplacés internes dans la région du Sud-Ouest et 54 000 dans le Littoral (RADEC Littoral 2020). De plus, le bassin, comme le reste du territoire national, fait face à la propagation du coronavirus et à ses répercussions socioéconomiques.

2. SÉLECTION DES FILIÈRES PORTEUSES

La revue documentaire sur les tendances sectorielles de développement et l'analyse qualitative des différents programmes et stratégies au Cameroun, croisées aux entretiens réalisés par 2M&E Prestation, présentent la sélection de certaines filières pour répondre aux objectifs de cette étude, à savoir l'évaluation des besoins des unités de l'économie sociale et l'identification des chaînes de valeur prioritaires pour la création d'emplois décents au Cameroun. Cette revue documentaire s'est basée principalement sur des études et des statistiques recueillies ou disponibles auprès du ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire (MINEPAT), du MINPMEESA, du ministère de l'Agriculture et du Développement rural (MINADER) et du ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales (MINEPIA), ainsi qu'auprès des professionnels.

La sélection des filières/chaînes de valeur étudiée s'est appuyée sur le répertoire de celles qui ont été identifiées dans le PNDES (2020). Par la suite, un croisement a été fait avec la SND 20-30 et la SDSR/PNIA 20-30. Ainsi, les filières potentiellement retenues sont celles qui figurent simultanément dans la PNDES et dans l'un des documents de stratégie nationale avec une forte récurrence dans les données de terrain.

2.1. Orientations gouvernementales

La revue documentaire des principaux documents d'orientation de la politique de développement du Cameroun dans les dix prochaines années, à savoir la Stratégie nationale de développement 2020-30 (SND 20-30) et la Stratégie de développement du secteur rural/Plan national d'investissement agricole 2020-30 (SDSR/PNIA 20-30), ainsi que les orientations du Programme national de développement de l'économie sociale (PNDES), a permis d'identifier les choix du gouvernement.

2.1.1. Rappel des orientations de la SND 30

La SND 20-30 est le document qui balise les ambitions gouvernementales pour maintenir le cap d'émergence à l'horizon 2035. Elle ambitionne de procéder à la transformation structurelle de l'économie en opérant des changements fondamentaux dans les structures économiques et sociales, afin de favoriser un développement endogène inclusif tout en préservant les chances des générations futures. En effet, dans le chapitre III, qui porte sur la transformation structurelle de l'économie, il est inscrit que «le gouvernement entend procéder à la transformation structurelle de l'économie camerounaise en incitant, par des mesures et des politiques volontaristes, à des changements fondamentaux dans les structures économiques et sociales, afin de favoriser un développement plus inclusif et durable sans compromettre les chances des générations futures». Outre les domaines de l'industrie lourde (mines, métallurgie, raffinerie, pétrochimie), l'agro-industrie est un

pilier fondamental de la transformation structurelle. Dans le domaine particulier de l'agro-industrie, certaines filières sont explicitement citées: le coton, le cacao-café, l'huile de palme, le sucre, le caoutchouc, le riz, le maïs, la banane plantain, le poisson, le lait et la viande.

2.1.2. Rappel des orientations de la SDSR/PNIA 20-30

La SDSR/PNIA 20-30 est le document d'orientation des ambitions gouvernementales pour le secteur rural. Dans cette période, et en rapport avec les objectifs de la deuxième phase de la vision, à savoir: faire du Cameroun un pays à revenu intermédiaire, la SDSR/PNIA 20-30 ambitionne de faire du secteur rural «un important moteur de l'économie nationale qui crée des emplois décents, des richesses pour la demande intérieure et pour exporter, qui assure la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans un contexte de développement durable». Dans cette perspective, un des axes d'intervention retenus est l'accroissement durable des productions agrosylvopastorales et halieutiques et de la productivité des chaînes de valeur prioritaires.

Figure 5: Axes stratégiques de la SDSR/PNIA 2020-30

- 1 Accroissement durable des productions des filières végétales, forestières, animales et halieutiques
- 2 Amélioration de l'environnement infrastructurel collectif et de l'accès aux facteurs de production.
- 3 Renforcement de la résilience des systèmes de production, de la gestion durable des ressources naturelles, et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables face aux changements climatiques
- 4 Amélioration de la gouvernance et du capital humain dans le Secteur.

Source: SDSR/PNIA 2020-30

2.2. Choix des filières issues de l'exploitation des documents d'orientation du gouvernement

Trois principaux documents essentiels ont été retenus pour cet exercice: il s'agit de la SND 30, de la SDSR/PNIA 20-30 et du PNDES. La sélection des filières/chaînes de valeur s'est effectuée à travers le répertoire de celles qui ont été initialement identifiées dans le PNDES. Par la suite, pour garantir une cohérence et une convergence avec les orientations gouvernementales portées par d'autres acteurs (la SND 30 par le MINEPAT et la SDSR/PNIA 20-30 par le MINADER et le MINEPIA), la juxtaposition PNDES, SND et SDSR/PNIA est nécessaire. Les filières potentiellement ainsi retenues sont celles qui figurent simultanément dans le PNDES et dans l'un des documents précités. Le résultat de cette démarche est illustré dans le tableau ci-après.

Tableau 6: Filières retenues selon les politiques gouvernementales

Filières	PNDES	SND 20-30	SDSR/	Total inscrits
Ananas	X		X	O
Anacarde		X	X	N
Banane plantain	X	X	X	O
Bovins	X	X	X	O
Cacao-café	X	X	X	O
Cosmétique	X			N
Cuir		X	X	N
Forêt bois		X	X	N
Lait		X	X	N
Lapin		X		N
Maïs	X	X	X	O
Manioc	X	X	X	O
Maraîchage	X		X	N
Miel		X	X	N
Numérique	X	X		O
Palmier à huile		X	X	N
Petits ruminants		X	X	N
Pharmacopée/médecine traditionnelle		X	X	N
Poisson (aquaculture)	X	X	X	O
Poivre	X	X		O
Pomme de terre		X	X	N
Porc		X	X	N
Poulet	X		X	O
Production artisanale	X	X		O
Produits forestiers non ligneux.		X	X	N
Riz		X	X	N
Textile	X	X		O

Source: 2M&E Prestations, sous la base du PNDES, SND, SNRSR

Identification des filières à partir des travaux de terrain

Le travail de collecte de données sur le terrain a été initialement guidé par les résultats de la revue documentaire des orientations gouvernementales en matière de développement des filières. Seulement, sur le terrain, les opérations de collecte et les travaux de groupe ont mis en évidence le contenu des activités économiques dans les communes. En effet, outre les filières identifiées, d'autres filières à l'instar de la noix de palme dans le Littoral, l'oignon dans le Nord et le porc dans l'Ouest ont émergé des groupes de discussion et des enquêtes auprès des UES. Le tableau ci-après présente la liste des filières par bassin et par commune. En définitive, les seize (16) filières porteuses retenues par cette étude sont les quatre premières de chaque bassin (illustration en couleur marron sur le tableau ci-dessous).

Tableau 6: Filières retenues selon les politiques gouvernementales

N°	Bassin Centre		Bassin Nord		Bassin Littoral		Bassin Ouest	
	Filière	Effectif	Filière	Effectif	Filière	Effectif	Filière	Effectif
1	Cacao	18	Bovins	10	Manioc	37	Poulet	19
2	Banane plantain	18	Oignon	10	Banane plantain	17	Maïs	14
3	Maïs	16	Maïs	9	Poulet	12	Porc	8
4	Manioc	11	Ovins	6	Noix de palme	5	Manioc	5
5	Poisson	7	Riz	6	Cacao	2	Pomme de terre	4
6	Porc	4	Commerce	5	Poisson	1	Riz	4
7	Poulet	4	Poulet	5	Poivre	1	Tomate	4
8	Ananas	3	Textile	5	Pomme de terre	1	Noix de palme	3
9	Noix de palme	3	Concombre	3			Cosmétique	2
10	Patate	3	Soja	3			Haricot	2
11	Arachide	1	Arachide	2			Médecine	2
12	Bois	1	Gombo	2			Patate	2
13	Champignon	1	Haricot	2			Piment	2
14	Miel	1	Lait	2			Avocat	1
15	Ovins	1	Neem	2			Cacao	1
16	Papaye	1	Tomate	2			Carotte	1
17	Tomate	1	Carotte	1			Champignon	1
18			Coton	1			Commerce	1
19			Gemdjembe	1			Construction métallique	1
20			Miel	1			Igname	1
21			Moringa	1			Plantain	1
22			Noix de cajou	1			Poisson	1
23			Papaye	1				
	Total	94	Total	84	Total	76	Total	80

Source: 2M&E Prestations, 2021



© egbe-egbe-unsplash

Chapitre **III**

Diagnostic des chaînes de
valeur prioritaires pour la
création d'emplois décents

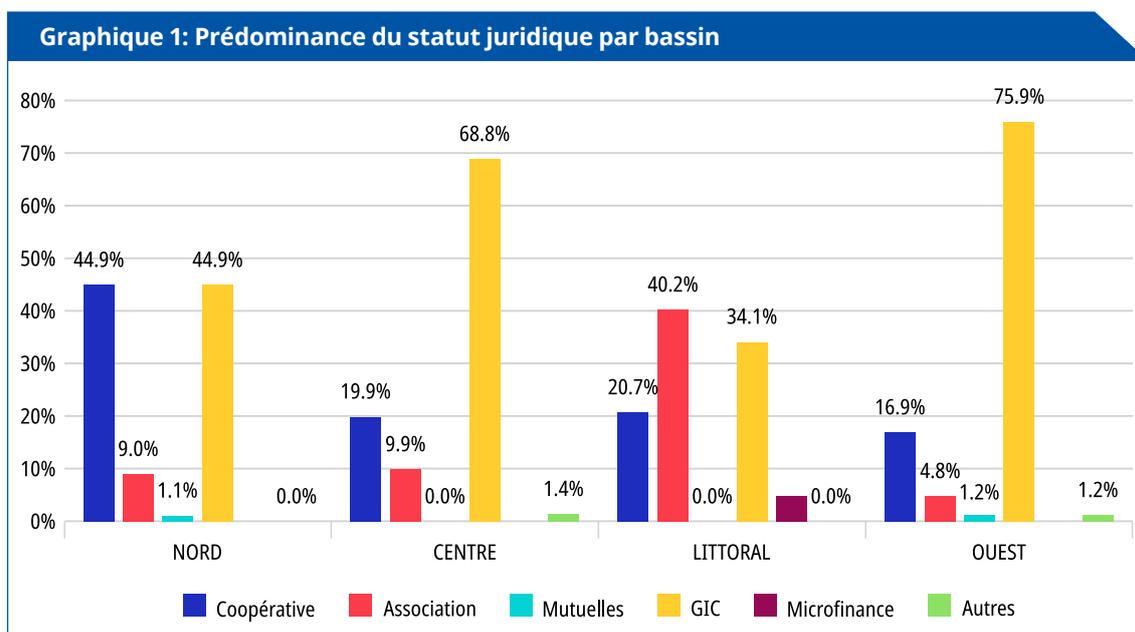
CHAPITRE III: DIAGNOSTIC DES CHAÎNES DE VALEUR PRIORITAIRES POUR LA CRÉATION D'EMPLOIS DÉCENTS

Le chapitre précédent a permis de mettre en évidence le potentiel socioéconomique des différents bassins cibles de l'étude. Il est donc permis de dresser une liste des filières importantes dans chaque commune et celles prioritaires dans chaque bassin. Il est important de s'appesantir sur le diagnostic des filières porteuses.

1. DIAGNOSTIC DES UNITES DE L'ECONOMIE SOCIALE (UES)

1.1. *Typologie des UES*

La typologie de l'ensemble des UES évaluées dans le cadre de notre étude repose sur les formes juridiques énumérées au sens de la loi du 25 avril 2019 régissant l'économie sociale au Cameroun. Les enquêtes de terrain ont permis de procéder à la classification présentée dans le graphique 1 e le tableau 8. Il ressort que la forme juridique la plus répandue dans la typologie des UES est le GIC, avec 228 récurrences sur les 395 interviewés, soit une représentativité de 57,7%, suivie de la coopérative (25,1%) et de la forme associative (14,9%). Cet état de choses oriente vers l'accompagnement des UES sous forme de GIC vers les entreprises coopératives, qui peut être une activité principale dans le cadre du projet d'appui à la mise en œuvre du PNDES, notamment dans la composante 1 structuration.



Source: 2M&E Prestations, 2021

Effectifs des membres dans les UES et par bassin

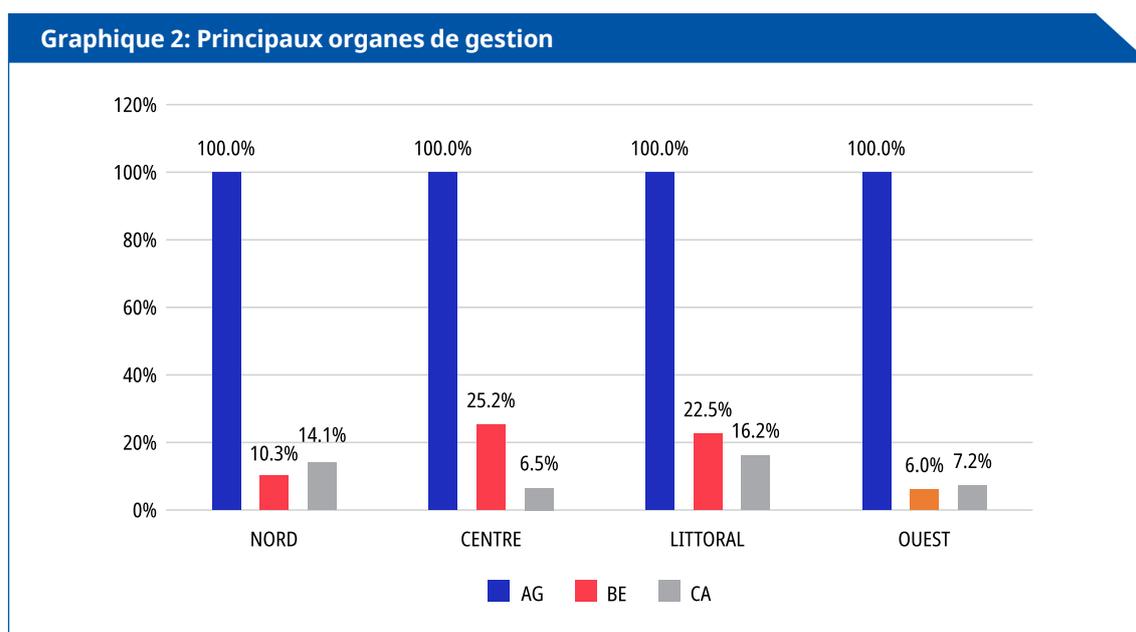
Tableau 6: Filières retenues selon les politiques gouvernementales

Bassin	Région	Effectifs des membres	Dont effectifs des femmes	Pourcentage d'effectifs de femmes membres
NORD	ADAMAOUA	196	72	37 %
	EXTRÊME-NORD	1 587	794	50 %
	NORD	1 225	528	43 %
	Total	3 008	1 394	46 %
CENTRE	CENTRE	2 169	832	38 %
	EST	1 610	568	35 %
	SUD	624	189	30 %
	Total	4 403	1 589	36 %
LITTORAL	LITTORAL	1 182	503	43 %
	SUD-OUEST	1 584	1 061	67 %
	Total	2 766	1 564	57 %
OUEST	NORD-OUEST	363	212	58 %
	OUEST	1 773	719	41 %
	Total	2 136	931	44 %
Ensemble		12 313	5 478	44 %

Source: 2M&E Prestations, 2021

1.3. Organes de gestion

Les données du graphique ci-dessous indiquent que les UES évoluent pour la plupart en assemblée générale (AG). Les décisions, les activités, la mobilisation des ressources financières sont faites par l'ensemble des membres. Les GIC sont des structures qui fonctionnent majoritairement selon cette organisation. Les structures avec un conseil d'administration (CA) ou un bureau exécutif sont moins représentées.



Source: 2M&E Prestations, 2021

2. BRANCHES D'ACTIVITÉ PRIORITAIRES

La formulation du PNDES oriente le développement des UES autour de plusieurs branches d'activité au niveau national¹. Six d'entre elles ont été priorisées, à savoir l'élevage, l'agriculture, la pêche, les activités de fabrication, la microfinance et le numérique. Dans le cadre de cette étude, la collecte des données a permis également d'établir une prédominance entre ces différentes branches d'activité en précisant celles porteuses dans chaque bassin.

¹ Les branches d'activité sont proposées sur la base de la Nomenclature des activités et des produits du Cameroun (NACAM_NPC_Rév.1), disponible sur: Microsoft Word - NACAM_NPC_Rev.1_final_11.09.2013.docx (camerlex.com)

Tableau 9: Branches d'activité prioritaires

Branche d'activité	NORD		CENTRE		LITTORAL		OUEST		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Agriculture ²	42	47,2	70	65,4	55	67,1	35	42,2	202	56,0
Élevage ³	22	24,7	16	15,0	12	14,6	30	36,1	80	22,2
Pêche ⁴	1	1,1	2	1,9	1	1,2	0	0,0	4	1,1
Microfinance	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Activités de fabrication ⁵	19	21,3	18	16,8	14	17,1	15	18,1	66	18,3
Numérique	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Autres ⁶	5	5,6	1	0,9	0	0,0	3	3,6	9	2,5
Total	89	100 %	107	100 %	82	100 %	83	100 %	361	100 %

Source: 2M&E Prestations, 2021

Dans cette analyse, il est important d'évaluer, avec les données de terrain, la proportion des femmes dans les branches d'activité étudiées précédemment.

Tableau 10: Proportion de femmes par branche d'activité

NORD				CENTRE			
Branche d'activité	Effectifs	% global	Dont % de femmes	Branche d'activité	Effectifs	% global	Dont % de femmes
Agriculture	42	47,2	23,6	Agriculture	70	65,4	24,3
Élevage	22	24,7	13,5	Élevage	16	15,0	4,7
Pêche	1	1,1	1,1	Pêche	2	1,9	0,0
Microfinance	0	0,0	0,0	Microfinance	0	0,0	0,0
Activités de fabrication	19	21,3	13,5	Activités de fabrication	18	16,8	8,4
Numérique	0	0,0	0,0	Numérique	0	0,0	0,0
Autres	5	5,6	2,2	Autres	1	0,9	0,9
Total	89	100 %	53,9 %	Total	107	100 %	38,3 %

² La catégorie «Agriculture» fait référence à la culture de céréales, des bananes, du palmier à huile, du café, des fruits et légumes, etc.

³ La catégorie «Élevage» fait référence à l'élevage de bovins, porcins, volaille, apiculture, chasse, etc.

⁴ La catégorie «Pêche» fait référence à la pêche industrielle, pêche traditionnelle et aquaculture.

⁵ La catégorie «Activités de fabrication» fait référence à la production, transformation et conservation de viande et des produits dérivés; de transformation et conservation de poisson et des produits de la pêche; fabrication de farine de céréales ; fabrication de produits à base de manioc, etc.

⁶ La catégorie «Autres» fait référence à la fourniture de certains services tels que conseils, coaching, formation, intermédiation.

LITTORAL				OUEST			
Branche d'activité	Effectifs	% global	Dont % de femmes	Branche d'activité	Effectifs	% global	Dont % de femmes
Agriculture	55	67,1	30,5	Agriculture	35	42,2	17
Élevage	12	14,6	6,1	Élevage	30	36,1	8
Pêche	1	1,2	1,2	Pêche	0	0,0	0
Microfinance	0	0,0	0,0	Microfinance	0	0,0	0
Activités de fabrication	14	17,1	7,3	Activités de fabrication	15	18,1	4
Numérique	0	0,0	0,0	Numérique	0	0,0	0
Autres ⁷	0	0,0	0,0	Autres	3	3,6	2
Total	82	100 %	45,1	Total	83	100 %	31 %

Source: 2M&E Prestations, 2021

Les chiffres de ce tableau montrent clairement que les secteurs de l'agriculture et de l'élevage sont prédominants dans les quatre bassins cibles de l'étude. Cependant, le secteur de la microfinance, bien que peu mentionné dans le cadre de cette analyse, reste important pour le développement de l'économie sociale. Il faudrait donc accorder une place de choix à cette composante dans la mise en œuvre du PNDES. L'analyse de la chaîne de valeur amène à considérer l'implication des femmes. Le tableau 11 présente les filières impliquant le plus de femmes.

Tableau 11: Proportion d'UES dirigées par des femmes par filière porteuse

Nos	Proportion d'UES féminines			Proportion d'UES masculines		
	Filière	Effectifs	Pourcentage	Filière	Effectifs	Pourcentage
1	Manioc	27	19,4	Poulet	30	15,4
2	Autres ⁸	23	16,5	Manioc	26	13,3
3	Maïs	22	15,8	Plantain	23	11,8
4	Plantain	13	9,4	Autres	21	10,8
5	Poulet	10	7,2	Cacao	18	9,2
6	Ovins	7	5,0	Maïs	17	8,7
7	Bovins	5	3,6	Noix de palme	10	5,1
8	Poisson	5	3,6	Oignon	8	4,1
9	Porc	4	2,9	Porc	8	4,1
10	Cacao	3	2,2	Riz	8	4,1
11	Café	3	2,2	Bovins	5	2,6
12	Patate	3	2,2	Poisson	4	2,1
13	Textile	3	2,2	Tomate	4	2,1
14	Tomate	3	2,2	Commerce	3	1,5
15	Oignon	2	1,4	Haricot	3	1,5
16	Pomme de terre	2	1,4	Pomme de terre	3	1,5
17	Riz	2	1,4	Patate	2	1,0
18	Haricot	1	0,7	Textile	2	1,0
19	Noix de palme	1	0,7	Ovins	0	0,0
20	Total	139	100,0 %	Total	195	100,0 %

Source: 2M&E Prestations, 2021

⁷ La section «Autres» dans le cadre de cette analyse fait références à des activités artisanales (restauration, pâtisseries).

⁸ La section «Autres» dans le cadre de cette analyse fait références à d'autres spéculations qui ne sont pas assez représentatives dans la collecte telles que petits légumes (zom, folong, condiments, etc.).

Les femmes exercent davantage dans les filières manioc, les petits légumes et les condiments (zom, folong, folleré, tegué), le maïs et le plantain.

Tableau 12: Proportion par classe d'âge au niveau des filières porteuses

Filière	18-35 ans		35-65 ans		65 ans et plus		Total	
	Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Pourcentage
Bovins	2	4,7	7	2,6	1	4,5	10	3,0
Cacao	0	0,0	16	6,0	5	22,7	21	6,4
Café	0	0,0	6	2,3	0	0,0	6	1,8
Haricot	1	2,3	3	1,1	0	0,0	4	1,2
Maïs	4	9,3	31	11,7	3	13,6	38	11,5
Manioc	3	7,0	45	17,0	4	18,2	52	15,8
Noix de palme	0	0,0	10	3,8	1	4,5	11	3,3
Oignon	3	7,0	7	2,6	0	0,0	10	3,0
Ovins	3	7,0	4	1,5	0	0,0	7	2,1
Patate	0	0,0	3	1,1	2	9,1	5	1,5
Plantain	8	18,6	26	9,8	2	9,1	36	10,9
Poisson	0	0,0	7	2,6	2	9,1	9	2,7
Pomme de terre	1	2,3	4	1,5	0	0,0	5	1,5
Porc	0	0,0	12	4,5	0	0,0	12	3,6
Poulet	7	16,3	32	12,1	1	4,5	40	12,1
Riz	0	0,0	8	3,0	1	4,5	9	2,7
Textile	4	9,3	1	0,4	0	0,0	5	1,5
Tomate	1	2,3	6	2,3	0	0,0	7	2,1
Autres ⁹	6	14,0	37	14,0	0	0,0	43	13,0
Total	43	100 %	265	100 %	22	100 %	330	100 %

Source: 2M&E Prestations, 2021

En considérant par hypothèse la tranche d'âge de 18 à 35 ans comme représentant les jeunes, il ressort du tableau ci-dessus que ceux-ci sont plus actifs dans les filières plantain (18,6 %), poulet (16,3 %), maïs et textile (9,3 %). Tandis les personnes âgées (65 ans et plus) sont plus actives dans les filières cacao (22,7 %), manioc (18,2 %) et maïs (13,6 %). Cette situation se justifie par la prédominance des personnes dites du troisième âge en milieu rural et dont l'activité principale est l'agriculture de rente.

⁹ Légumes, condiments, épices, poisson fumé.

3. POSITIONNEMENT DANS LA CHAÎNE DE VALEUR

L'analyse du positionnement dans la chaîne de valeur vise à évaluer le poids de chaque maillon dans celle-ci. Mais auparavant, il convient de donner les définitions des différents segments de la chaîne au sens de Michael Porter (1947):

- ▶ **Producteurs:** sont considérés comme producteurs les UES qui produisent un ou des biens économiques. C'est le premier maillon de la chaîne de valeur.
- ▶ **Transformateurs:** il s'agit ici des activités de fabrication, c'est-à-dire transformer la matière première en produits semi-finis ou finis.
- ▶ **Commerçants:** maillon comprenant les activités de collecte, de stockage et de vente du produit fini aux consommateurs.
- ▶ **Transporteurs:** segment de la chaîne en charge du transport et de la distribution des produits du point de production vers les espaces de commercialisation.
- ▶ **Fournisseurs:** ils sont chargés d'approvisionner un ou plusieurs maillons de la chaîne en intrants.
- ▶ **Services:** regroupent tout ce qui permet d'augmenter et de maintenir la valeur du produit (installation, réparation...).

Tableau 13: Positionnement des UES dans la branche d'activité et position au niveau de la chaîne de valeur

Branche d'activité	Position au niveau de la chaîne de valeur													
	Producteur		Commerçant		Transport.		Transformat.		Fournisseur		Services		NSP	
	Ef.	%	Ef.	%	Ef.	%	Ef.	%	Ef.	%	Ef.	%	Ef.	%
Agriculture	190	69,6	119	66,1	15	68,2	49	77,8	66	67,3	33	56,9	1	50,0
Élevage	72	26,4	51	28,3	7	31,8	8	12,7	29	29,6	19	32,8	1	50,0
Pêche	3	1,1	3	1,7	0	0,0	1	1,6	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Microfinance	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Numérique	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Autres ¹⁰	8	2,9	7	3,9	0	0,0	5	7,9	3	3,1	6	10,3	0	0,0
Total	273	100 %	180	100 %	22	100 %	63	100 %	98	100 %	58	100 %	2	100 %

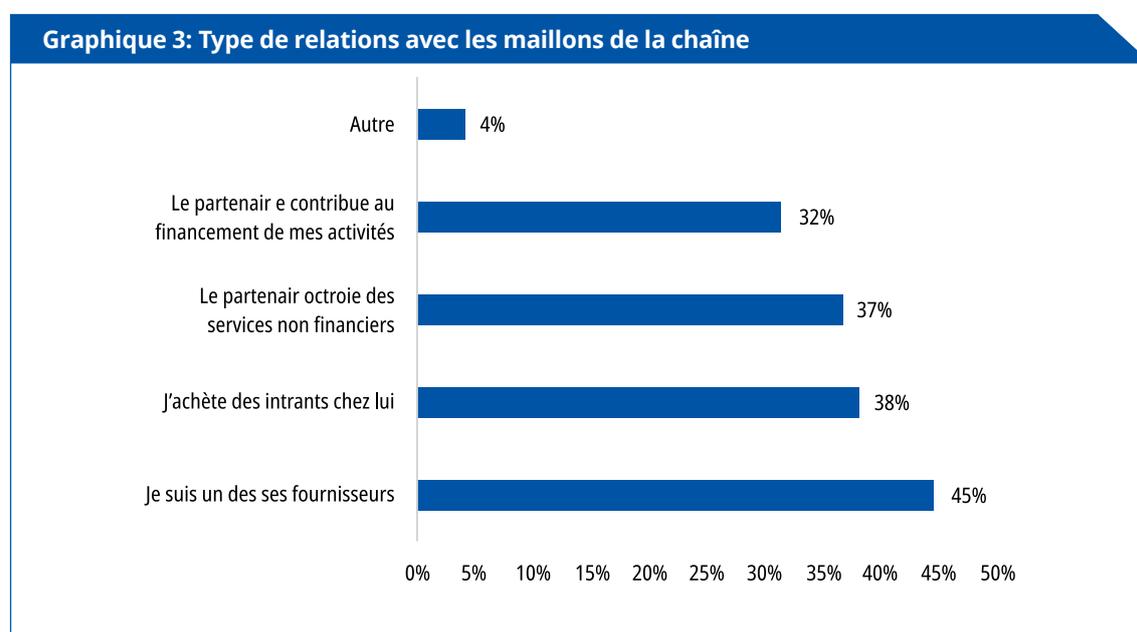
Source: 2M&E Prestations, 2021

Le croisement entre la branche d'activité et le positionnement des acteurs dans la branche permet de faire une analyse qui montre que les producteurs sont plus représentatifs dans le secteur agricole et de l'élevage. Par ailleurs, il est à noter que les UES de certains secteurs semblent présentes dans plusieurs maillons de la chaîne, y compris la transformation. Cela montre qu'elles sont capables d'ajouter de la valeur, ce que l'on ne mentionne pas souvent en général.

¹⁰ Ingénierie, conseils/coaching, semenciers, phytosanitaire, mécanique.

4. RAPPORTS ENTRE LES MAILLONS DE LA CHAÎNE DE VALEUR

Les interactions entre les segments des chaînes de valeur présentés dans le graphique ci-après donnent des indications sur l'état de ces rapports. Une opacité entre ceux-ci est notée, ce qui est le fruit d'une prédominance des mêmes membres dans tous les maillons de la chaîne (une UES est à la fois productrice, transformatrice et commerçante, avec son propre circuit de distribution et ses moyens de transports).

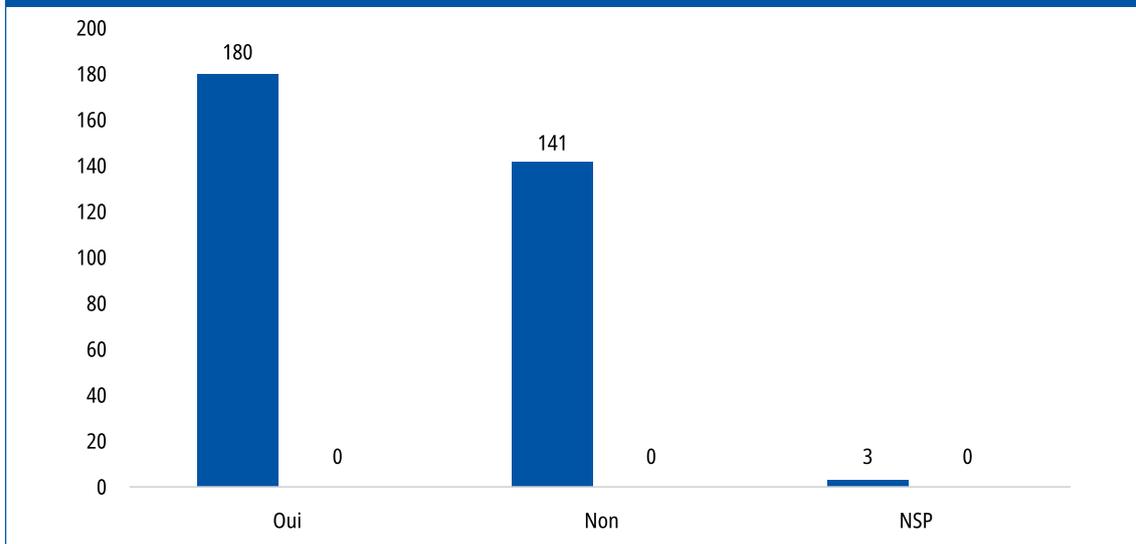


Source: 2M&E Prestations, 2021

5. APPARTENANCE À UN RÉSEAU

Dans les interviews menées dans le cadre de la collecte des données, 324 UES ont répondu à la question sur l'appartenance à un réseau. Il apparaît que 180 d'entre elles, soit 55 %, sont membres d'un réseau d'UES, comme l'illustre le graphique 4, qui traduit un manque d'information sur les modalités de mise en place ou d'appartenance à un réseau. Dans une perspective de projet, relever ce pourcentage à plus de 90 % peut être un objectif à atteindre.

Graphique 4: Appartenance des UES à un réseau

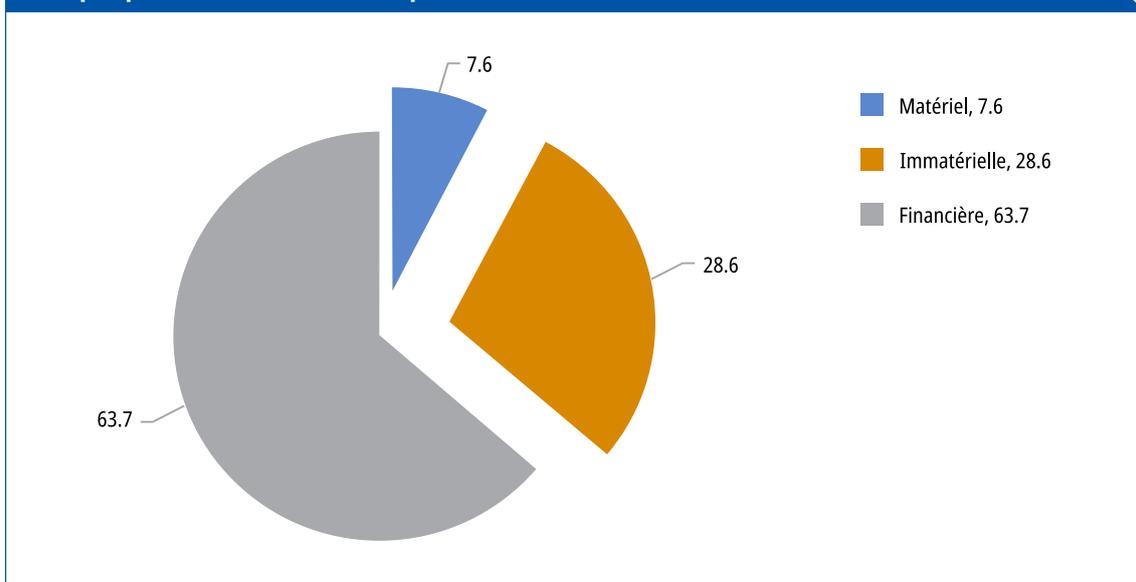


Source: 2M&E Prestations, 2021

6. CONSTITUTION DU CAPITAL SOCIAL DES UES

D'après les éléments de collecte, il ressort que le capital social des UES interrogées a trois principaux constituants, à savoir les finances, le matériel et des avoirs immatériels (main-d'œuvre, expertise comptable ou agronomie...). De ses trois composantes, il apparaît, selon le graphique ci-dessous, que le capital social des UES est dominé par des avoirs financiers.

Graphique 5: Constitution du capital social



Source: 2M&E Prestations, 2021

7. SOURCES DE FINANCEMENT

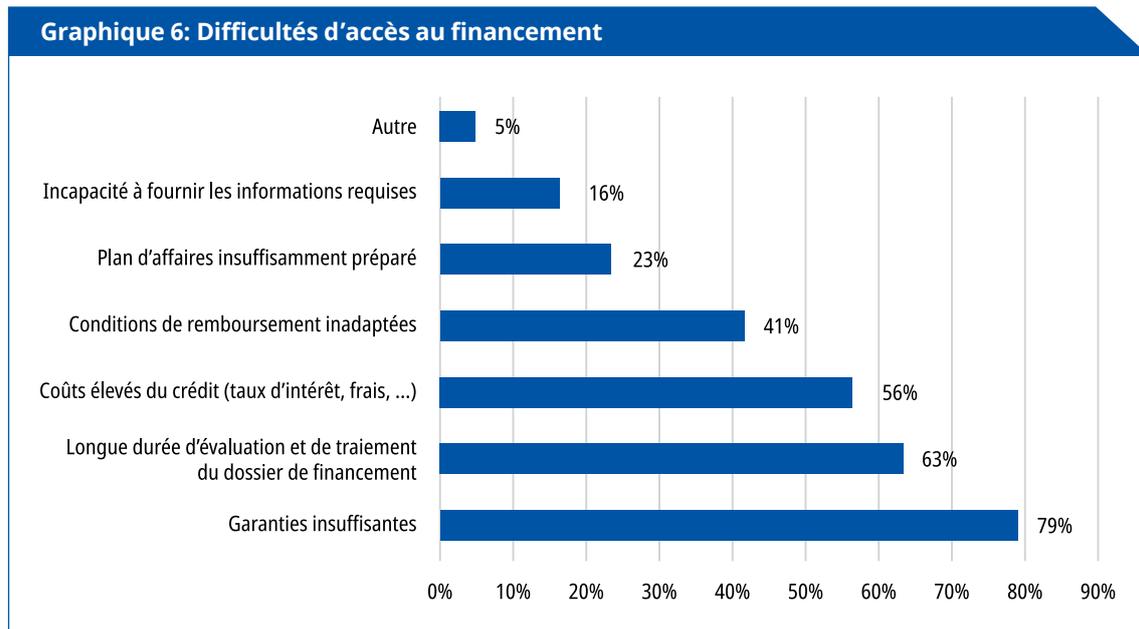
Comme tout projet, le développement de l'économie sociale nécessite des capitaux et des moyens financiers aussi bien pour les UES que pour les acteurs de l'accompagnement. Dans cette analyse, un ensemble de moyens de financement a été dressé. La collecte des données a permis de classer ces sources de financement, depuis les plus exploitées jusqu'aux solutions faiblement utilisées.

Tableau 14: Sources de financement des UES

Nature des fonds	NORD		CENTRE			LITTORAL		OUEST		Total
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Fonds propres/épargne	78	89,7	99	91,7	71	89,9	77	92,8	325	91,0
Famille	0	0,0	3	2,8	4	5,1	0	0,0	7	2,0
Ami/connaissance	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Crédit (microfinance)	1	1,1	2	1,9	0	0,0	0	0,0	3	0,8
Crédit (banques)	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Subventions	2	2,3	1	0,9	1	1,3	1	1,2	5	1,4
Associations/tontines	6	6,9	3	2,8	3	3,8	5	6,0	17	4,8
Total	87	100 %	108	100 %	79	100 %	83	100 %	357	100 %

Source: 2M&E Prestations, 2021

Les données de ce tableau montrent une forte dépendance des UES au financement sous fonds propres (91,0 %), et cela quelle que soit la région. Les tontines constituent la seconde source de financement des UES (4,8 %), suivies des apports familiaux (2 %) et enfin les subventions (1,4 %). Cette situation s'explique par les données du graphique ci-dessous.



Source: 2M&E Prestations, 2021

Au regard des informations consignées dans le graphique ci-dessus, les UES ont des difficultés pour accéder au crédit bancaire. Les causes étant les garanties insuffisantes, les conditions de remboursement inadaptées, les plans d'affaires pas très bien préparés.

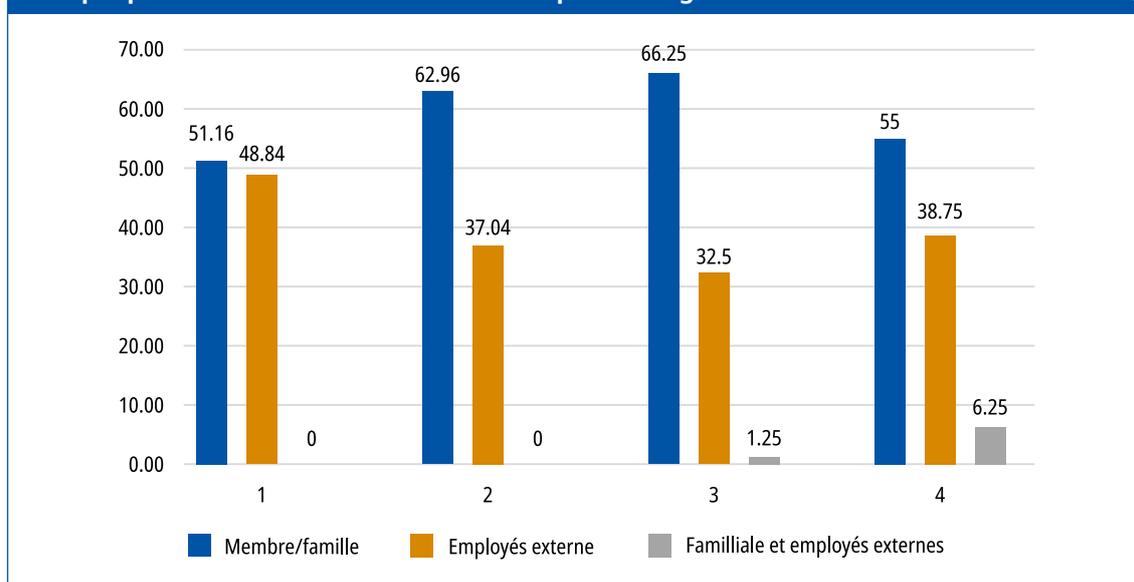
8. POLITIQUE DE L'EMPLOI DANS LE SECTEUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

La situation des emplois dans le secteur de l'économie sociale reste peu maîtrisée par les différents acteurs. On observe une faible maîtrise des effectifs, des compétences et de la productivité. La collecte des données auprès des UES avait pour objectif d'évaluer la situation des emplois dans ces structures.

8.1. Types d'emploi

Trois types de main-d'œuvre sont étudiés dans le cadre de ce sondage: la famille ou les membres comme main- d'œuvre (MO), les employés externes, le mixage famille et emplois externes.

Graphique 7: Nature de la main-d'œuvre en pourcentage



Source: 2M&E Prestations 2021

Dans cette représentation, on constate une prédominance (59,0 %) de la famille et les membres des UES comme MO principale. Les emplois externes arrivent en seconde position (39,3 %). Cette situation peut s'expliquer par le caractère familial ou communautaire des UES, ancrées autour d'une famille ou d'une communauté. En effet, ces structures génèrent des ressources insuffisantes pour le recrutement d'un personnel externe et qualifié.

8.2. Effectifs des emplois et genre

Tableau 15: Effectifs des personnes employées dans les UES

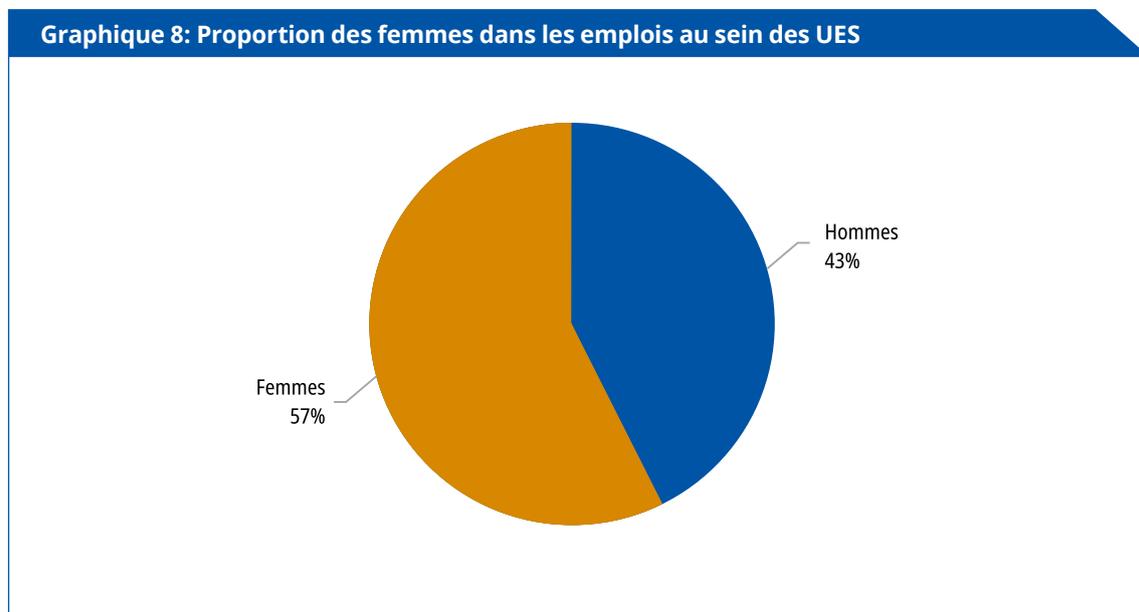
Classe d'effectifs des employés	NORD		CENTRE			LITTORAL		OUEST		Total
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
De 1 à 10	36	53,7	58	67,4	39	55,7	41	69,5	174	61,7
De 11 à 20	14	20,9	11	12,8	19	27,1	12	20,3	56	19,9
De 21 à 30	5	7,5	4	4,7	8	11,4	4	6,8	21	7,4
De 31 à 40	2	3,0	1	1,2	1	1,4	1	1,7	5	1,8
De 41 à 50	2	3,0	1	1,2	2	2,9	0	0,0	5	1,8
51 et plus	4	6,0	1	1,2	1	1,4	0	0,0	6	2,1
Pas d'employés	4	6,0	10	11,6	0	0,0	1	1,7	15	5,3
Total	67	100	86	100	70	100	59	100	282	100

Source: 2M&E Prestations, 2021

Le présent tableau montre que les effectifs dans les UES ne sont pas toujours suffisants. 61,7 % des UES emploient moins de dix personnels, 19,9 % ont un effectif compris entre 11 et 20 employés, ce qui se justifie par la nature même des UES et leur caractère familial et/ou communautaire.

8.3. Poids des femmes dans les emplois

L'enquête auprès des UES révèle que les femmes représentent 57 % des emplois dans les branches d'activité recensées, tandis que 43 % des emplois sont occupés par des hommes, comme l'illustre le graphique ci-dessous.



Source: 2M&E Prestations, 2021

8.4. Types de sécurité sociale

La sécurité sociale est faiblement ancrée dans les habitudes des UES, bien que 213 UES sur les 395 interviewées affirment avoir souscrit à un type de sécurité sociale. Cette sécurité sociale est beaucoup plus utile au promoteur qu'aux employés. Cette situation a donc pour conséquence de défavoriser le développement socioprofessionnel des employés de ce pan de l'économie, qui génère une niche d'emploi importante. Selon les analyses issues de la collecte des données, les mutuelles représentent les formes de sécurité sociale adoptées par 60,6 % des UES. La CNPS et les polices d'assurance suivent avec respectivement 17,8 % et 21,6 %.

Tableau 16: Types de sécurité sociale dans les UES

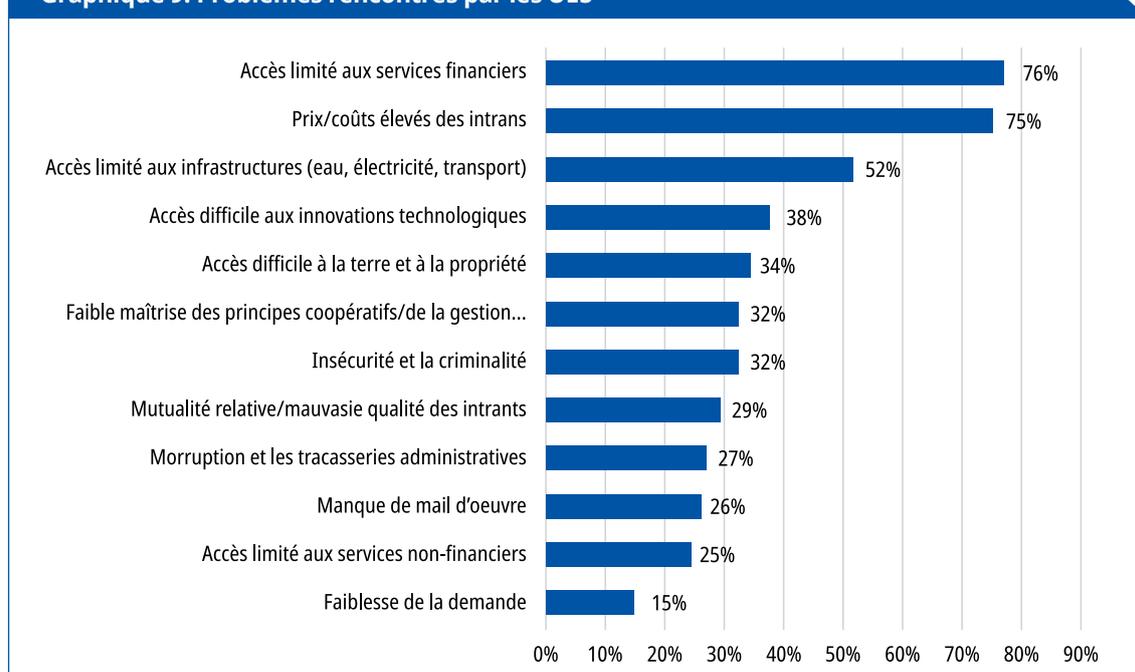
	NORD		CENTRE		LITTORAL		OUEST		Total	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
CNPS	13	25,5	8	13,6	8	16,7	9	16,4	38	17,8
Polices d'assurance	11	21,6	25	42,4	6	12,5	4	7,3	46	21,6
Mutuelles	27	52,9	26	44,1	34	70,8	42	76,4	129	60,6
Total	51	100	59	100	48	100	55	100	213	100

Source: 2M&E Prestations, 2021

9. PRINCIPALES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES UES

Le quotidien des UES n'est pas un long fleuve tranquille. On observe un nombre important de problème auxquels sont confrontées ces micro-entreprises. Le graphique suivant, sans être exhaustif, fait ressortir les difficultés les plus pertinentes. Les trois principales difficultés rencontrées par les UES sont : l'accès limité aux services financiers (76%), les prix/coûts élevés des intrants (75%), l'accès limité aux infrastructures (52%).

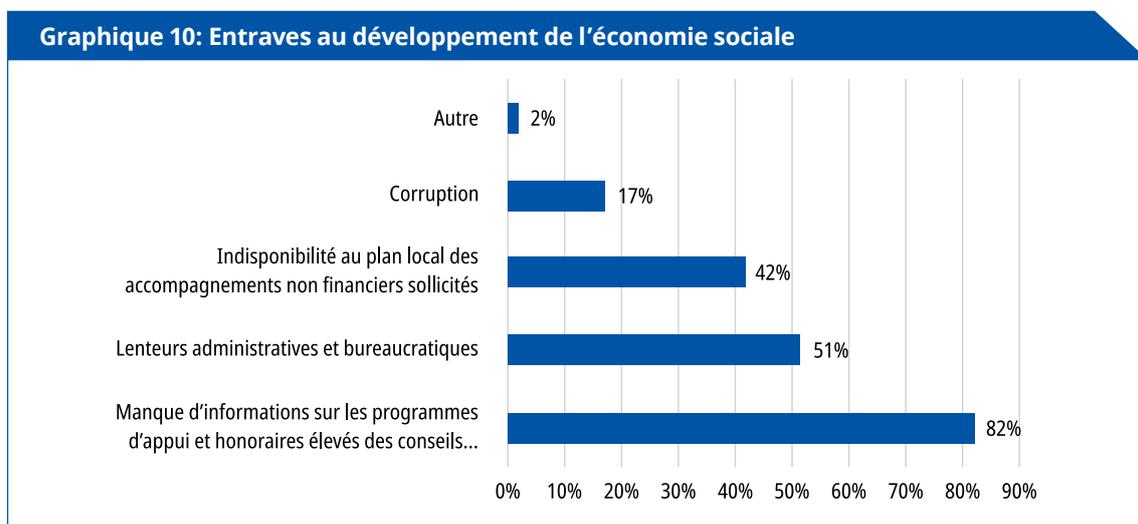
Graphique 9: Problèmes rencontrés par les UES



Source: 2M&E Prestations, 2021

10. OBSTACLES AU DÉVELOPPEMENT DES UES

Le développement des UES est parsemé d'embûches. Les échanges avec certains responsables d'UES ont permis de dresser le graphique des obstacles ci-après. Il ressort de ces clichés que le manque d'informations sur les actions des projets et programmes est le principal frein au décollage du développement des UES, suivi des lenteurs administratives et de l'insuffisance, au niveau local, d'une expertise à même d'exercer un accompagnement non financier (coaching, formation, montage de plans d'affaires...).



Source: 2M&E Prestations, 2021



© ruthson-zimmerman-unsplash

Chapitre IV

Resultats de l'évaluation
des besoins dans les zones
d'intervention

CHAPITRE IV: RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DES BESOINS DANS LES ZONES D'INTERVENTION

Les deux précédents chapitres de ce rapport ont permis d'identifier les chaînes de valeur porteuses et d'en faire le diagnostic. Le présent chapitre, quant à lui, portera sur l'évaluation de l'environnement des UES, ainsi que sur leurs besoins prioritaires.

1. PRÉSENTATION DE L'ENVIRONNEMENT DES UES

Comme toutes les entreprises, les UES sont confrontées aux réalités du milieu entrepreneurial au Cameroun. Pour parvenir à réaliser leurs objectifs, elles usent de multiples stratégies pour faire face aux difficultés de divers types auxquelles elles se heurtent. Les analyses menées, y compris la présente étude, ont démontré que, malgré leurs nombreuses faiblesses, les unités de l'économie sociale disposent également de forces indéniables qui leur permettent de tenir face à l'adversité. Dans la même veine, il est clair que l'environnement dans lequel évoluent la plupart de ces UES est difficile et particulièrement truffé d'innombrables contraintes, mais il n'en est pas moins porteur d'opportunités pour le développement des UES. Il sera question, dans cette section, d'analyser l'environnement interne et externe des UES au Cameroun.

1.1. *Environnement interne des UES au Cameroun : les forces et les faiblesses*

Nous aborderons ici les forces et les faiblesses des UES.

1.1.1. *Les forces*

Par le simple fait d'être en mesure de mener leurs activités de façon régulière malgré un environnement particulièrement difficile pour cette catégorie d'entreprises, il est incontestable que les UES disposent de capacités certaines qui constituent leurs forces. Sur la base de l'analyse des données recueillies dans le cadre cette étude, il ressort que les principales forces que l'on peut relever au sein des UES sont les suivantes:

- ▶ **La force de travail assez importante des UES.** Elle se traduit par une main-d'œuvre abondante, constituée soit des membres de l'UES et/ou de la famille (près de 60 %), soit des employés externes (près de 40 %). On constate aussi que plus de la moitié des UES

des bassins ciblés emploient entre une et dix personnes. La force de travail, telle que décrite, représente un point fort pour les UES, dans la mesure où c'est elle qui définit leur capacité de production.

- ▶ **La forte autonomie financière des UES**, qui est visible à travers la principale source de financement de leurs activités, en grande partie (plus de 90 %) les fonds propres. Cette autonomie permet à l'UES de définir sa vision ainsi que ses objectifs, mais aussi de choisir la filière et même le niveau de la chaîne de valeur dans lesquels elle va évoluer. L'autonomie assure aussi à l'UES la liberté de choisir ses partenaires en fonction de ses besoins de développement.
- ▶ **La crédibilité des UES vis-à-vis des partenaires techniques et financiers**. En effet, quasi toutes les UES interviewées au cours de cette étude entretiennent des relations de partenariat avec d'autres structures, auprès desquelles elles sont soit fournisseurs (45 %), soit bénéficiaires d'un appui technique (37 %) ou encore d'appuis financiers (32 %). Cette crédibilité vis-à-vis des partenaires, que ce soit en amont ou en aval de la chaîne de valeur, constitue un levier important sur lequel les UES peuvent s'appuyer pour se développer réellement.
- ▶ **La spécialisation des UES dans des filières et des niveaux précis des chaînes de valeur**. On observe que les UES sont soit producteurs, soit transformateurs, soit commerçants, soit transporteurs, soit des institutions de microfinance, soit fournisseurs ou encore exportateurs. Cette spécialisation des UES leur permet de concentrer au maximum leurs moyens dans leurs activités au lieu de disperser leurs ressources.
- ▶ **La mise en réseau des UES**. À travers les données recueillies dans le cadre de cette étude, on peut se rendre compte que plus de la moitié des UES (environ 55 %), sont membres d'au moins un réseau d'UES. Les réseaux permettent aux UES de mutualiser leurs moyens pour affronter avec plus d'efficacité certaines difficultés auxquelles elles font face, entre autres les problèmes liés à la fourniture, à un coût relativement réduit, des intrants ou à la commercialisation des produits.

1.1.2. Les faiblesses

Compte tenu du caractère essentiellement embryonnaire des UES et de l'environnement particulièrement difficile dans lequel elles évoluent, les UES ont souvent du mal à se développer pour atteindre des niveaux de production industrielle. Les faiblesses dont elles souffrent sont tellement nombreuses que les UES finissent parfois par mourir au bout de quelques années seulement. Parmi les principales faiblesses relevées dans cette étude, on peut noter:

- ▶ **La faible souscription au package de sécurité sociale**. Celle-ci est faiblement ancrée dans les habitudes des UES. Cette faiblesse a pour cause l'absence d'information sur la sécurité sociale et ses services et avantages que ce soit des responsables des UES que pour les employés.

- ▶ **La faible compétitivité des produits des UES.** Elle se justifie par des niveaux de production très bas aussi bien qualitativement que quantitativement, dus à l'utilisation de technologies de production très peu productives. Il faut également relever le fait que l'outil de production, bien qu'existant dans la plupart des UES, reste essentiellement artisanal, et que la main-d'œuvre utilisée est en grande partie très peu qualifiée. On ne saurait mettre de côté l'épineux problème de l'accès à des semences de qualité, car les semences d'origine douteuse ne peuvent que donner de faibles productions sur le double plan de la qualité et de la quantité. Cette faible compétitivité des produits réduit fortement l'accès à certains marchés pour les UES.
- ▶ **Les ressources très limitées des UES.** On peut remarquer, selon les conclusions de la présente étude, que la principale ressource dont disposent quasiment toutes les UES (environ 77 %), c'est la terre. Les UES sont caractérisées par leur faible accès aux ressources financières, à cause des conditions parfois très rudes (garanties parfois très fortes, exigence d'un plan d'affaires bien monté, longue durée des procédures...) d'octroi des financements par les guichets classiques. D'ailleurs, l'enquête menée dans le cadre de cette étude indique que la principale source de financement des UES reste les fonds propres (plus de 90 %). Des ressources financières très faibles limitent le niveau d'acquisition des ressources matérielles (moins de 30 % des UES interviewées disposent d'un patrimoine matériel autre que la terre). Les UES ont des difficultés pour accéder au crédit bancaire, les causes en étant l'insuffisance des garanties, l'inadaptation des conditions de remboursement ou la médiocre préparation des plans d'affaires.
- ▶ **La gouvernance très approximative des UES.** Elle est perceptible, entre autres, à travers la faible structuration des organes de gestion des UES: moins de 30 % des UES consultées dans le cadre de cette étude disposent d'une gestion ou d'un contrôle fonctionnels, ce qui induit généralement un fonctionnement très éloigné des canons acceptables de management des organisations. On peut aussi relever, la plupart du temps, l'absence d'objectifs et d'une vision stratégique clairement définis et surtout partagés par tous les membres. La gouvernance d'une organisation, lorsqu'elle est bien menée, permet à cette dernière de prendre de bonnes décisions, et surtout d'optimiser l'utilisation des ressources disponibles pour atteindre les résultats escomptés.
- ▶ **La faible capacité de résilience face aux chocs socioéconomiques et climatiques.** Plusieurs UES ne disposent d'aucune stratégie en prévision de chocs éventuels, tels que les effets des changements climatiques ou encore la survenue d'une pandémie mondiale à l'instar de la COVID-19. Les UES ont généralement une trésorerie trop faible pour leur permettre de traverser sans encombre une période de turbulences conjoncturelles. La faible capacité de résilience des UES est à l'origine de la mort précoce de celles-ci au moindre choc. La survenue de la COVID-19 et ses effets en sont d'ailleurs un exemple concret.
- ▶ **Le faible développement du secteur de la transformation des produits agropastoraux dans les UES.** Comme il ressort de cette étude, à peine 30 % des UES sont engagées dans la transformation des produits agropastoraux. Cette réticence est due, entre autres, à

l'accès très limité des UES aux équipements nécessaires au fonctionnement des unités de transformation, mais aussi à la technologie appropriée, dont le coût est parfois prohibitif pour des organisations de petite taille comme les UES. Le secteur de la transformation est pourtant celui qui apporte une valeur ajoutée réelle à la chaîne de valeur.

- ▶ **Le faible accès des UES aux technologies de l'information et de la communication.** Les TIC ont pris ces dernières années une place importante dans tous les secteurs de l'économie, y compris dans le domaine agropastoral. On parle désormais de l'économie numérique ou encore de la digitalisation des activités dans les chaînes de valeur, mais la plupart des UES du Cameroun n'ont pas ou ont difficilement accès aux avantages liés à cette digitalisation parce qu'elles ne disposent pas des capacités nécessaires pour y accéder. Et pourtant l'accès au numérique pourrait permettre aux UES d'accéder plus facilement aux opportunités disponibles, aux marchés en ligne, aux meilleures technologies de production, aux partenaires de divers horizons, etc.
- ▶ **La faible structuration de la commercialisation des produits par les UES.** Elle se matérialise par l'absence d'une stratégie commerciale et d'une stratégie marketing pour plusieurs UES. Certaines UES se contentent de vendre leurs produits au niveau local à des prix dérisoires, quand bien même ces produits peuvent très bien être écoulés dans des marchés plus importants à des prix plus prometteurs. Parfois, certaines UES ne savent même pas au moment de lancer la production où et à qui elles vont vendre leurs produits, raison pour laquelle elles se dirigent généralement vers des clients connus, comme les revendeurs et les ménages (près de 85 %), et beaucoup moins vers les entreprises et autres unités de transformation (à peine 30 %), qui peuvent pourtant acheter leurs produits à meilleur prix.

1.2. *Environnement externe des UES au Cameroun: les menaces/contraintes et les opportunités*

1.2.1. *Les menaces/contraintes*

Les UES doivent braver au quotidien de multiples contraintes dans la réalisation de leurs activités. L'analyse de l'environnement extérieur des UES au Cameroun a révélé l'existence de plusieurs types de menaces auxquelles sont confrontées les UES, que ce soit dans leur fonctionnement ou dans la réalisation de leurs activités. Il s'agit de:

- ▶ **La faible protection des produits des UES par l'État.** Elle est due à une grande porosité des frontières facilitant la contrebande et les trafics illicites des produits de grande consommation, ou encore aux importations illimitées des produits pour lesquels les UES pourraient avoir un avantage comparatif pour le marché national et même international. Cette faible protection des produits favorise une concurrence rude à laquelle les produits des UES camerounaises ne sont pas préparés, ce qui contribue à rendre davantage vulnérables les UES.

- ▶ **Le faible développement des infrastructures sociales dans les bassins de production.** Elle est caractérisé par l'insuffisance, voire l'absence, des routes ou des pistes agricoles aménagées pour faciliter l'évacuation des produits, par le faible développement des réseaux de communication et de télécommunication pouvant favoriser l'accès à l'information, et l'insuffisance des autres infrastructures pouvant permettre l'accès aux services sociaux de base, tels que l'eau potable, l'éducation ou encore les soins de santé adéquats. A cela, il faut ajouter le faible déploiement du réseau électrique, particulièrement en milieu rural, ce qui ne facilite pas le développement de certains maillons de la chaîne de valeur, tels que la transformation des produits. Les infrastructures sociales, lorsqu'elles sont suffisamment développées, facilitent la production à grande échelle, le développement de tous les maillons de la chaîne de valeur, ainsi que l'écoulement des produits vers les marchés.
- ▶ **La récurrence des chocs exogènes d'ordre environnemental, social, économique ou politique.** Dans leurs activités, les UES sont régulièrement confrontées à des événements qui leurs sont étrangers, mais dont elles doivent subir les effets et conséquences, parfois jusqu'à leur mort involontaire. Parmi ces chocs, on peut noter les changements climatiques, dont les effets sont très perceptibles ces dernières années sur la production, aussi bien sur le plan qualitatif que sur le plan quantitatif, ou encore la survenue de la pandémie de COVID-19, dont les ravages aux répercussions inestimables sur les activités des UES continuent d'être recensés. Les différents conflits armés qui sévissent dans certaines régions du pays, tels que les régions septentrionales, les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest et même dans une moindre mesure la région de l'Est, y ont quasiment paralysé l'activité économique depuis quelques années déjà. Tous ces chocs, et d'autres, contribuent à ralentir et même à anéantir l'activité des UES.
- ▶ **L'absence d'une politique réelle de facilitation de l'accès des UES au financement et aux services financiers.** Malgré les efforts énormes déployés par le gouvernement, les UES continuent d'être exclues des financements des banques classiques et des établissements de microfinance, ainsi que des autres services fournis par le secteur financier. En dehors du crédit campagne (19,6 %), des subventions de l'État (10,4 %) et des financements alternatifs (6,3 %), le taux d'accès aux autres services financiers n'atteint pas 2 % (BIT, 2018). Ces quelques produits financiers qui sont accessibles aux UES ont un caractère essentiellement précaire, car soumis à des taux d'intérêt jusque-là élevés pour les petits producteurs et à des délais et des modalités de remboursement assez contraignants. La formulation de la Stratégie nationale de finance inclusive (MINFI, 2013), avec ses objectifs ambitieux dans le sens de la facilitation de l'accès des UES aux financements et services financiers, a suscité beaucoup d'espairs, mais ses effets ne sont pas encore réellement perceptibles sur le terrain. Il apparaît que la difficulté d'accès au financement constitue l'un des obstacles majeurs au développement des entreprises agropastorales au Cameroun (BIT, 2018).

1.2.2. Les opportunités

Autant l'environnement économique est difficile et truffé de contraintes, autant cet environnement présente d'opportunités multiples pour le développement des UES. L'évaluation de l'environnement externe des UES menée dans le cadre de cette étude a permis d'identifier un certain nombre d'opportunités sur lesquelles pourraient surfer les UES, qui sont encore pour la plupart à un stade embryonnaire, pour se développer. Il s'agit de :

- ▶ **L'engagement fort de l'État et de ses partenaires pour le développement de l'économie sociale au Cameroun.** La volonté politique du gouvernement et de ses partenaires est visible à travers le fort déploiement des projets et programmes d'accompagnement et de conseil pour le développement des chaînes de valeur agropastorales. A cela il faut ajouter les réformes institutionnelles observées depuis quelques années, notamment avec la mise en place d'un ministère spécifiquement chargé de l'économie sociale, la création de l'Agence de promotion des PME, la création de la BCPME et d'autres institutions destinées à l'encadrement des UES. Il faut aussi remarquer les efforts effectués sur le plan juridique avec, entre autres, la promulgation de la loi-cadre n° 2019/004 du 25 avril 2019 régissant l'économie sociale au Cameroun et d'autres textes qui vont dans le sens du développement des UES. Enfin, il faut noter la formulation du PNDES, dont l'exécution pourrait permettre un réel essor des UES.
- ▶ **Les dispositions agroécologiques favorables au développement des activités agropastorales.** Les données recueillies dans le cadre de cette étude ont fait ressortir des chaînes de valeur porteuses dans chacun des bassins de production. Cela signifie que malgré les perturbations résultant des changements climatiques, la diversité agroécologique du Cameroun permet d'avoir des niveaux de productions agropastorales prometteurs.
- ▶ **La forte disponibilité en ressources naturelles.** Le Cameroun dispose d'importantes quantités de ressources naturelles, notamment environ 7 160 000 hectares de terre arable (FAO, 2005. AQUASTAT, Profil de pays – Cameroun), soit 15 % de la surface totale du pays, et des ressources en eau estimées à 268 km³/ an pour les ressources en eau renouvelables internes de surface et à 100 km³/an pour les ressources renouvelables internes souterraines. La disponibilité des ressources naturelles constitue un facteur important pour le développement, à condition que leur accès soit facilité aux UES.

Au terme de l'analyse de l'environnement extérieur et intérieur dans lequel évoluent les UES, il apparaît que celles-ci ont des forces, mais aussi plusieurs faiblesses. Cet environnement regorge également de menaces multiples et présente plusieurs opportunités. Le tableau ci-dessous synthétise l'analyse menée plus haut.

Tableau 17: Matrice FFOM du diagnostic des UES

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • Force de travail assez importante des UES, dont une proportion importante de femmes. • Forte autonomie financière des UES. • Crédibilité des UES vis-à-vis des partenaires techniques et financiers. • Spécialisation des UES dans des filières et des niveaux précis des chaînes de valeur. • Mise en réseau des UES. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible compétitivité des produits des UES. • Ressources très limitées des UES. • Gouvernance très approximative des UES. • Faible capacité de résilience face aux chocs socioéconomiques et climatiques. • Faible développement du secteur de la transformation des produits agropastoraux dans les UES. • Faible accès des UES aux technologies de l'information et de la communication. • Faible structuration de la commercialisation des produits par les UES. • Faible protection sociale en faveur des employés des UES.
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> • Engagement fort de l'État et de ses partenaires pour le développement de l'économie sociale au Cameroun. • Dispositions agroécologiques favorables pour le développement des activités agropastorales. • Forte disponibilité en ressources naturelles. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible protection des produits des UES par l'État. • Faible développement des infrastructures sociales dans les bassins de production. • Récurrence des chocs exogènes d'ordre environnemental, social, économique ou politique. • Absence d'une politique réelle de facilitation de l'accès des UES au financement et aux services financiers.

Source: 2M&E Prestations, 2021

2. CARACTÉRISTIQUES DES PRODUITS ET SERVICES PROPOSÉS PAR LES OEEs

Les UES actives dans les différents bassins de production au Cameroun proposent une grande diversité de produits, qui relèvent de nombreuses branches d'activité et filières. Toutefois, et d'après les données collectées, cette étude a pu faire ressortir les produits des UES qui sont issus principalement soit de l'agriculture (56 %), soit de l'élevage (22 %), ou encore des activités de fabrication (18 %). Ce sont entre autres :

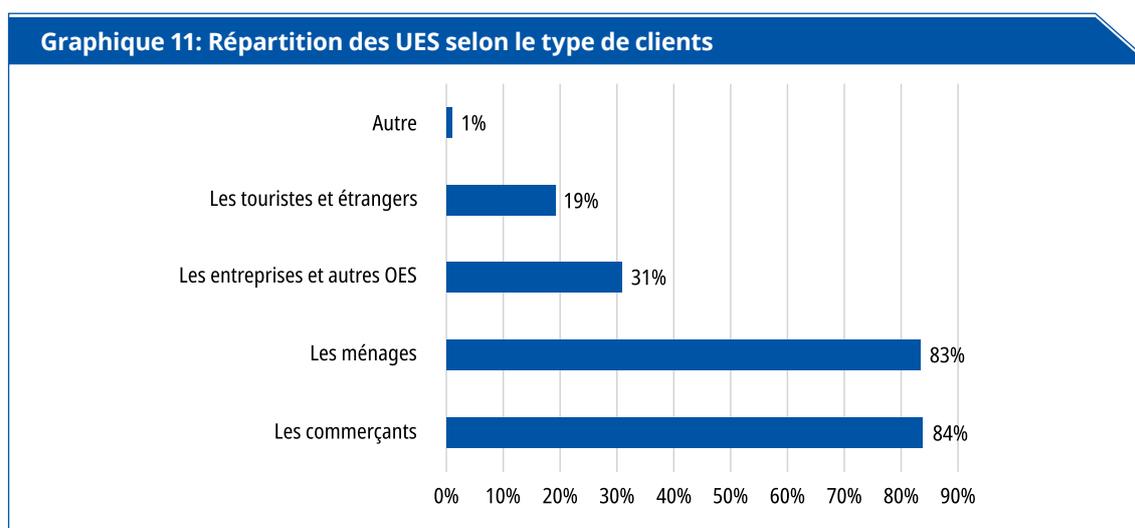
- ▶ **Les produits agricoles:** cacao, plantain, maïs, manioc, oignon, noix de palme, riz, pomme de terre, ananas, arachide, patate;
- ▶ **Les produits d'élevage:** viande bovine, viande ovine, viande porcine, viande de volaille, viande de lapin présente dans les bassins du Nord et de l'Ouest;
- ▶ **Les produits transformés:** produits dérivés des différentes spéculations agropastorales (cacao, manioc, noix de palme, ananas, arachide).

2.1. Commercialisation des produits des UES

Des résultats obtenus de l'enquête menée auprès des UES dans les différents bassins, il ressort que l'accès au marché reste l'un des plus grands défis auquel font face les UES du secteur agropastoral au Cameroun. Écouler les produits ou les services à un juste prix susceptible de générer un excédent suffisamment rémunérateur au terme du processus de production demeure la finalité de chaque UES du secteur agropastoral. Cette partie analyse principalement la commercialisation des produits, la concurrence et la stratégie de marketing et de vente des produits des UES.

2.1.1. Modes de commercialisation des produits

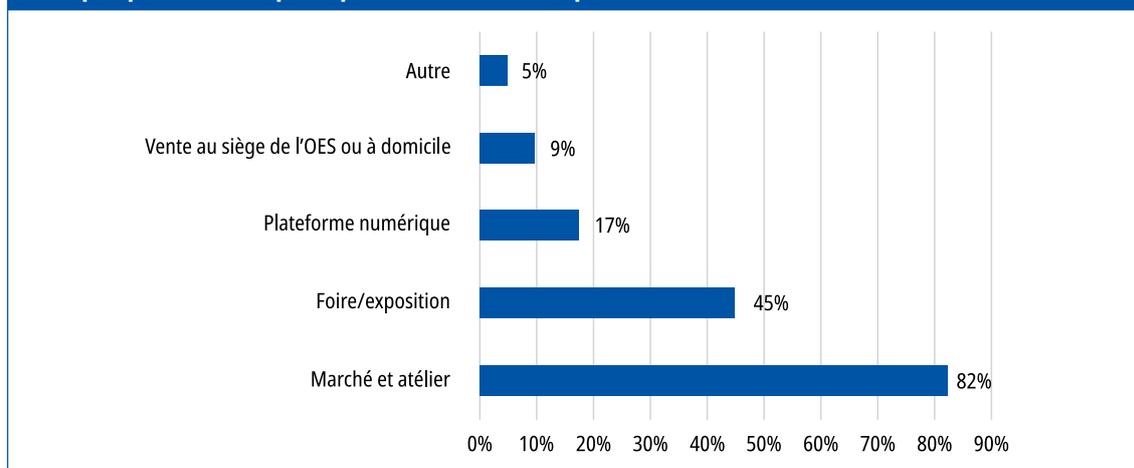
D'après les données recueillies dans le cadre de cette étude, il apparaît que les principaux clients des UES dans les différents secteurs sont, par ordre d'importance, les commerçants (84 %), les ménages (83 %), les entreprises et autres UES (31 %), les touristes et les étrangers (19 %) et autres (1 %). Le graphique ci-dessous présente la répartition des UES selon le type de client.



Source: 2M&E Prestation, 2021

Ce graphique démontre que les UES ne font généralement pas trop d'efforts pour commercialiser leurs produits. Soit elles les écoulent directement auprès des ménages dans les villages et/ou quartiers les plus proches du siège de leur organisation, soit les produits sont achetés au lieu de production par les commerçants, ou encore les UES transportent leurs produits vers les marchés, où ces derniers sont vendus aux revendeurs/détaillants (couramment appelés «bayam-sellam») des dits marchés.

Graphique 12: Principaux points de vente des produits des UES



Source: 2M&E Prestations, 2021

2.1.2. Concurrence

D'après les informations obtenues dans le cadre de cette étude, il ressort que les UES des différents bassins font effectivement face à de la concurrence. Celle-ci vient principalement des autres UES qui exercent dans le même segment, des entreprises privées ou publiques opérant dans le même secteur, des produits importés, mais aussi des produits de contrebande et de contrefaçon.

► Stratégie de marketing des produits des UES

Sur la base des résultats issus de cette étude, il apparaît que la plupart des UES n'ont aucune stratégie de marketing définie pour leurs produits. Toutefois, elles mènent au quotidien des actions spontanées de promotion de leurs produits. Généralement, les actions de marketing menées se résument à :

- **La présentation des produits.** Certaines UES prennent la peine de soigner la présentation de leurs produits en les recouvrant d'un emballage plus ou moins sophistiqué, avec ou sans une étiquette où on peut tout de même avoir de temps en temps des informations sur le nom du produit, le producteur, la quantité/volume ou encore la date de production et/ou de péremption. Cet aspect est très souvent pris en compte par les UES opérant dans le segment de la transformation des produits.
- **La promotion des produits.** Les UES opérant dans le secteur agropastoral ont très peu recours à la promotion de leurs produits. La plupart du temps et quand elles le peuvent, les UES font la promotion des produits par la méthode du «bouche-à-oreille», à l'aide de petites affiches collées sur les places publiques ou encore de bouts de papier sur lesquels sont mentionnées quelques informations relatives aux produits et à l'organisation.
- **Un système de fixation des prix des produits.** Dans la plupart des UES, la fixation des prix des produits n'obéit pas toujours à un canevas précis. Les prix des produits vendus par les UES dans les différents bassins dépendent généralement de plusieurs

paramètres. Ils peuvent être fixés en fonction des cours sur les marchés (tendance à la hausse ou à la baisse), en fonction des saisons de production (saison haute ou saison basse), en fonction du type de culture (cultures pérennes ou cultures vivrières), en fonction du marché visé (marché local, marchés nationaux, marchés extérieurs), en fonction du client (ménage, commerçant, entreprise, État, détaillant, grossiste), ou encore en fonction du type de vente (vente en ligne ou vente physique).

3. ACTEURS IDENTIFIÉS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

D'après le PNDES, deux principales catégories d'acteurs sont impliquées dans l'ES au Cameroun: les acteurs institutionnels et les acteurs privés. La collecte des données a permis de recenser un certain nombre de partenaires potentiels dans la mise en œuvre du programme. Le tableau suivant fait une présentation non exhaustive des acteurs intervenant dans le développement de l'économie sociale.

Tableau 18: Cartographie des parties prenantes de l'UES

ACTEURS					
INSTITUTIONNELS		PRIVÉS			
Administrations publiques	Programmes/ projets	Financiers	Non financiers	PTF	Instances de plaidoyer
MINEPAT MINFI MINPMEESA MINAT MINDDEVEL MINADER MINEPIA MINEFOP MINSANTE CTD.	AGROPOLES PMEAA PDCOBIE PRODEL ACEFA AFOP PEA-Jeunes PIDMA PDCVA SPRPB II FEICOM Programme Riz- Maïs-Manioc, PCFC, Projet Filets sociaux	MC2 Réseaux COOPEC ACEP CAM Advans Cam Tontinières nationales	INADES MACEFCOOP ACESF-CA PFAC RESSCAM OPCC RIPESS ONEFOP	HCR PNDP AIMF GROUPE-SOS FODEC	PLANOPAC CNOP-CAM.
ACTEURS SELON LES MAILLONS DES CHAÎNES DE VALEUR					
	Approvisionnement	Production	Conservation	Transformation	Commercialisation
Types d'UES de la filière	GIC, coopératives	GIC, coopératives	GIC, coopératives	GIC, coopératives	GIC, coopératives

Source: 2M&E Prestations, 2021

Au regard des données présentées dans le tableau ci-dessus, si de fait les administrations publiques ainsi que les projets et programmes constituent des bras séculiers du gouvernement pour la mise en œuvre du PNDES, une forte implication du secteur privé renforcerait la démarche de développement des UES.

4. PRÉSENTATION DES BESOINS DES UNITÉS ET ENTREPRISES DE L'ES

L'exploitation du PNDES et la collecte des données sur le terrain permettent de faire ressortir les besoins prioritaires des UES pour leur développement effectif. Il s'agit de:

- ▶ **La connaissance et la maîtrise du secteur de l'économie sociale.** Au regard de la grande confusion qui existe actuellement au sein de la multitude d'organisations et d'entreprises de l'économie sociale (OES), il apparaît nécessaire d'assainir les différents fichiers des UES existants et de les harmoniser.
- ▶ **L'adoption d'un cadre institutionnel, juridique, légal et réglementaire approprié.** Il est clair que le gouvernement a fortement étoffé ce cadre ces dernières années, mais il n'en demeure pas moins que beaucoup reste à faire. Notamment, par exemple, dans le sens de faciliter l'accès des UES aux financements et aux services financiers, afin de réduire au maximum l'exclusion dont elles sont victimes auprès des établissements financiers.
- ▶ **La promotion de l'entrepreneuriat collectif.** Cela se traduit notamment par la nécessité de faciliter les processus et procédures de création des organisations de l'ES dans tous les secteurs de l'économie. Cela pourra permettre notamment de diversifier la base productive nationale de ces entités en vue de satisfaire la demande intérieure et extérieure en biens et services de toute nature, et d'exploiter toutes les possibilités de création d'emplois décents et durables qu'offrent les UES.
- ▶ **La mise en place d'outils et de mécanismes de financement adaptés.** Le besoin en financement des UES au Cameroun reste une contrainte majeure pour leur développement (BIT, 2018). Il apparaît clairement que les UES restent exclues des mécanismes de financement des banques classiques et des autres établissements financiers à cause de multiples conditionnalités, notamment les garanties suffisantes pour le remboursement des crédits éventuels. À côté des outils et mécanismes de financement déjà mis en place dans le cadre de la Stratégie nationale de finance inclusive (MINFI, 2013), notamment le crédit campagne (19,6 %), les UES ont besoin de produits financiers consistants et beaucoup mieux adaptés à leurs besoins en financement, et surtout moins contraignants.
- ▶ **La promotion de la culture de l'économie sociale.** Il apparaît que la plupart des opérateurs des organisations et entreprises de l'économie sociale n'ont aucune culture de base en matière d'économie sociale. Ce qui est à l'origine de nombreuses dérives observées dans le fonctionnement et surtout la gestion de ces entités. Il y a donc un besoin véritable de formation spécialisée dans le domaine de l'économie sociale pour tous les acteurs.

De manière plus spécifique, les besoins des UES identifiés dans le cadre de cette étude peuvent être résumés dans le tableau ci-dessous avec une représentation par bassin:

Tableau 19: Besoins identifiés dans les différents bassins

BASSINS	THÉMATIQUE 1: LES BESOINS DES UES	THÉMATIQUE 2: L'IMPACT DU COVID-19 SUR LES ACTIVITÉS DES UES	THÉMATIQUE 3: APPUIS INSTITUTIONNELS ET PRIVÉS AINSI QUE MÉCANISMES DE FINANCEMENT POTENTIELS EN FAVEUR DES UES DU BASSIN
Bassin du Nord	<ul style="list-style-type: none"> • Besoin d'accès à la terre, notamment pour les femmes, qui sont très marginalisées dans cette partie du pays • Instaurer le code agropastoral • Organisation d'une plateforme communale dédiée aux UES • Financement des projets des UES • Désenclavement des zones de production et création des marchés locaux • Renforcement des capacités des UES • Mise en place d'un système d'information pour les UES • Faire de la plateforme communale un CGA • Mutualisation des UES dans les chaînes de valeur. 	<ul style="list-style-type: none"> • Sur le plan économique • Ralentissement des activités des UES (mévente des produits du fait du confinement) • Difficulté d'exporter les produits • Accès difficile aux matières premières • Abandon de certaines activités • Sur le plan social • Manque d'ouvriers dans les travaux des UES • Méfiance des populations (consommateurs) • Proposition de solutions • Application des mesures gouvernementales • Sensibilisation aux mesures barrières • Suppression des taxes et rallonge des échéances de remboursement des crédits 	<ul style="list-style-type: none"> • PCP-ACEFA (conseil agropastoral, financement des projets des UES) • PRODEL (accompagnement et financement des UES) • PIDMA (appui/accompagnement et financement des UES, avec notamment formation et formalisation des UES) • Accompagnement à la certification des produits des UES • Intermédiation pour la recherche de financements • Modélisation des produits financiers en fonction des activités et des garanties UES • Regroupement des UES en interprofession • Accompagnement des UES à l'élaboration des plans d'affaires
Bassin du Centre	<ul style="list-style-type: none"> • Besoins matériels (tronçonneuse, machette, houe, plantoir, tricycle porte-tout...) • Besoins en accompagnement (renforcement des techniques de production, accompagnement à la création et à la consolidation des UES, formation à la gestion financière, formation en secrétariat et en communication) • Besoins d'ordre financier (paiement de la main-d'œuvre, allègement des conditions de crédit, appui des partenaires et bailleurs de fonds) • Besoin environnementaux (électricité, routes et eaux) 	<ul style="list-style-type: none"> • Rareté et hausse des prix des intrants • Coût de transport élevé • Fermeture des frontières engendrant une baisse de la production • Perte de production du fait des marchés • Disfonctionnement technique et organisationnel des UES 	<ul style="list-style-type: none"> • MINADER (appuis en intrants et semences, appuis matériels, etc.) • MINEPIA (campagne de vaccination des animaux d'élevage, appuis en matériels roulants, etc.) • MINPMEESA (appuis en matériels aux UES, financements directs des UES, etc.) • PNDP (financements) • Ets de microfinance: • MC2/MUFID (octroi de crédits aux UES à faible taux) • ACEP (octroi des crédits aux UES à faible taux) • Rural Investment Credit (octroi de crédits aux UES à faible taux)

Tableau 19: Besoins identifiés dans les différents bassins

BASSINS	THÉMATIQUE 1: LES BESOINS DES UES	THÉMATIQUE 2: L'IMPACT DU COVID-19 SUR LES ACTIVITÉS DES UES	THÉMATIQUE 3: APPUIS INSTITUTIONNELS ET PRIVÉS AINSI QUE MÉCANISMES DE FINANCEMENT POTENTIELS EN FAVEUR DES UES DU BASSIN
Bassin de l'Ouest	<ul style="list-style-type: none"> • Accès des UES à une information fiable sur les opportunités disponibles, les derniers développements technologiques, les marchés, etc. • Renforcement des capacités techniques des UES • Accès aux financements et appuis divers • Accès suffisant aux terres cultivables, surtout pour les femmes • Accès à des semences de meilleure qualité • Accès accru aux intrants à moindre coût • Accès facilité aux marchés 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés d'approvisionnement en intrants et matériels de production et hausse des coûts dus à la fermeture des frontières • Difficultés d'accès à l'encadrement technique de l'administration et des institutions privées à cause des mesures barrières prescrivant la limitation des déplacements ou encore des rassemblements • Mévente des produits des UES qui induisent une perte de capital • Manque de semences améliorées • Fortes pertes après récoltes • Incapacité à rembourser les crédits contractés. 	<ul style="list-style-type: none"> • MINADER (appuis en intrants et semences, appuis matériels, etc.) • MINEPIA (campagne de vaccination des animaux d'élevage, appuis en matériels roulants, etc.) • MINPMEESA (appuis en matériels aux UES, financements directs des UES, etc.) • MINEPAT (financement des projets des UES) • Projets/programmes : • PCP-ACEFA (Conseil agropastoral, financement des projets des UES) • PRODEL (accompagnement et financement des UES) • PIDMA (appui/accompagnement et financement des UES) • PEA-JEUNES (accompagnement, coaching, formation et financement des UES) • AFOP (formation, accompagnement et financement des UES) • ONG/organisations internationales : • WWF (financement des projets des UES) • PAM (financement des projets des UES) • PNDP (financements) • Ets de microfinance: • MC2/MUFID (octroi de crédits aux UES à faible taux) • ACEP (octroi de crédits aux UES à faible taux) • Rural Investment Credit (octroi de crédits aux UES à faible taux)

Tableau 19: Besoins identifiés dans les différents bassins

BASSINS	THÉMATIQUE 1: LES BESOINS DES UES	THÉMATIQUE 2: L'IMPACT DU COVID-19 SUR LES ACTIVITÉS DES UES	THÉMATIQUE 3: APPUIS INSTITUTIONNELS ET PRIVÉS AINSI QUE MÉCANISMES DE FINANCEMENT POTENTIELS EN FAVEUR DES UES DU BASSIN
Bassin du Littoral	<ul style="list-style-type: none"> • Besoins d'appuis en intrants (coût élevé des intrants de qualité) • Amendement des terres cultivées • Manque de matières premières pour la transformation des produits • Besoin de financements • Besoin d'acquisition de nouvelles technologies de production (séminaires de formation) • Besoins d'équipements de production intensive (tracteurs, atomiseurs, etc.) • Besoin de partenaires financiers importants • Aménagement des voies d'accès aux espaces cultureux • Besoin d'appuis en intrants (coût élevé des intrants de qualité) • Amendement des terres cultivées • Manque de matières premières pour la transformation des produits • Besoin d'acquisition de nouvelles technologies de production (séminaires de formation) • Besoin d'équipements de production intensive (tracteurs, atomiseurs, etc.) • Besoin de machines de transformation en quantité et en qualité (tricycle, broyeurs, déshydrateurs, etc.) • Besoin de capacités pour affronter une concurrence étrangère très rude 	<ul style="list-style-type: none"> • Baisse d'activité des UES du Moungo • Pertes de production dues à la baisse de la demande des produits sur les marchés • Incapacité à payer ses fournisseurs et ses dettes • Pourrissement des produits à cause des longues périodes de stockage • Incapacité à se refinancer auprès des institutions de microfinance 	<ul style="list-style-type: none"> • MINADER (appuis en intrants et semences, appuis matériels, etc.) • MINEPIA (campagne de vaccination des animaux d'élevage, appuis en matériels roulants, etc.) • MINPMEESA (appuis en matériels aux UES, financements directs des UES, etc.) • MINEPAT (financement des projets des UES) • Projets/programmes : • PCP-ACEFA (Conseil agropastoral, financement des projets des UES) • PRODEL (accompagnement et financement des UES) • PIDMA (appui/accompagnement et financement des UES) • PEA-Jeunes (accompagnement, coaching, formation et financement des UES) • AFOP (formation, accompagnement et financement des UES) • ONG/organisations internationales: • Dynamic Femmes (accompagnement des déplacés de la crise anglophone) • Agriculture for Life Africa (accompagnement des prisonniers) • WWF (financement des projets des UES) • PAM (financement des projets des UES) • PNDP (financements) • Ets de microfinance: • MC2 (octroi de crédits aux UES à faible taux) • ACEP (octroi de crédits aux UES à faible taux) • Rural Investment Credit (octroi de crédits aux UES à faible taux)

Source: 2M&E Prestations, 2021

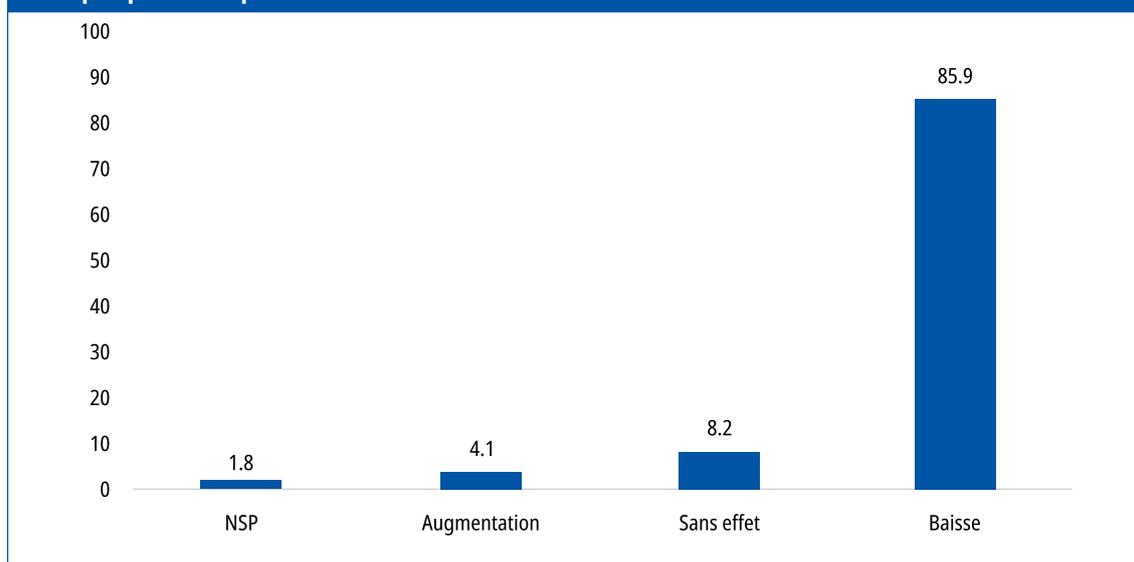
5. IMPACT DE LA COVID-19 SUR LES OEEES ET MESURES D'ATTÉNUATION

D'après l'étude menée par le Groupement interpatronal du Cameroun, la survenue de la pandémie de COVID-19 a eu un impact non négligeable sur le secteur privé, y compris sur les organisations et entreprises de l'économie sociale, essentiellement actives dans le secteur agroalimentaire et sylvicole (GICAM, 2020). Cette étude montre que la pandémie de COVID-19 a eu des impacts négatifs à plusieurs niveaux dans les entreprises, notamment les PME. Ces impacts négatifs sont notamment perceptibles au niveau des productions, des ressources humaines, du chiffre d'affaires hors taxes, de la trésorerie et de la capacité générale de résilience. Il en ressort principalement que:

- ▶ Les PME, dont la majorité sont des UES, sont la catégorie des entreprises les plus touchées négativement par le COVID-19, avec près de 61 % de PME affectées;
- ▶ 36% des PME ont vu leur production directement touchée par les effets du COVID-19;
- ▶ 82% des PME ont connu un impact négatif sur leurs ventes à cause de la survenue de la pandémie de COVID-19;
- ▶ 42% des PME camerounaises ont ressenti l'impact négatif du COVID-19 sur leurs ressources humaines;
- ▶ 83% des PME ont vu leur chiffre d'affaires baisser à cause du COVID-19;
- ▶ 95,6% des PME connaissent des tensions de trésorerie;
- ▶ 15,5% des PME estiment pouvoir tenir au-delà de trois mois avec l'impact du COVID-19.

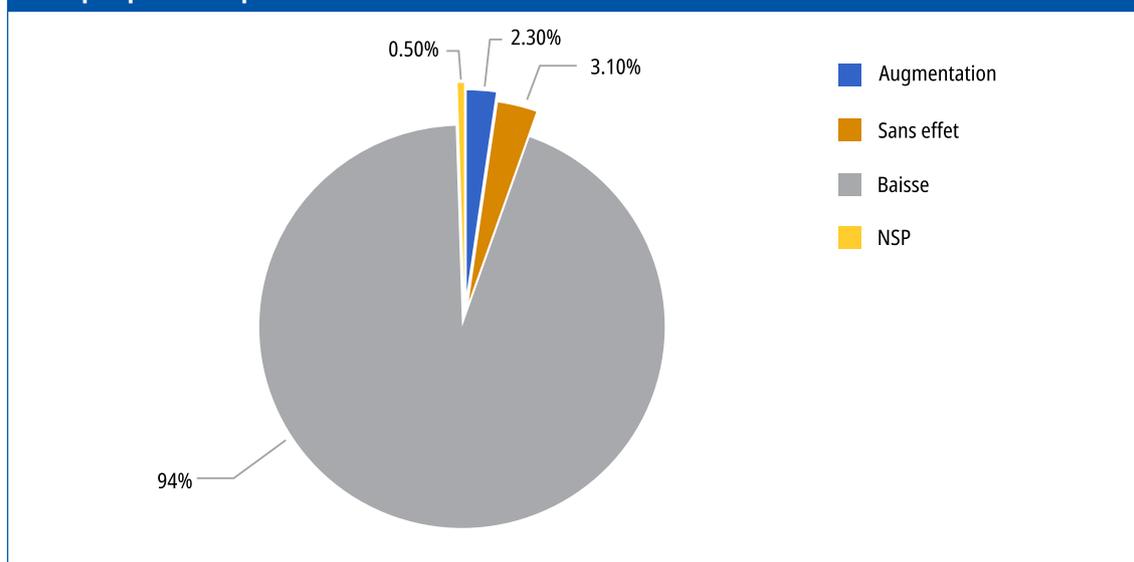
L'analyse des données collectées dans le cadre de cette étude a permis de faire ressortir l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les UES. Il s'agit principalement de:

- ▶ Ralentissement des activités des UES (mévente des produits du fait du confinement);
- ▶ Limitation de l'exportation des produits;
- ▶ Difficultés d'approvisionnement en intrants et matériels de production et hausse des coûts due à la fermeture des frontières;
- ▶ Abandon de certaines activités très impactées;
- ▶ Rareté de la main-d'œuvre pour les travaux des UES;
- ▶ Méfiance des consommateurs;
- ▶ Suppression des taxes et rallonge des échéances de remboursement des crédits;
- ▶ Difficultés d'accès à l'encadrement technique de l'administration et des institutions privées à cause des mesures barrières prescrivant la limitation des déplacements ou des rassemblements;
- ▶ Perte de capital;
- ▶ Incapacité à payer ses fournisseurs et à rembourser les crédits contractés;
- ▶ Perte de production due à la baisse de la demande des produits sur les marchés;
- ▶ Incapacité à se refinancer auprès des institutions de microfinance.

Graphique 13: Impact de la COVID-19 sur les activités des UES

Source: 2M&E Prestations, 2021

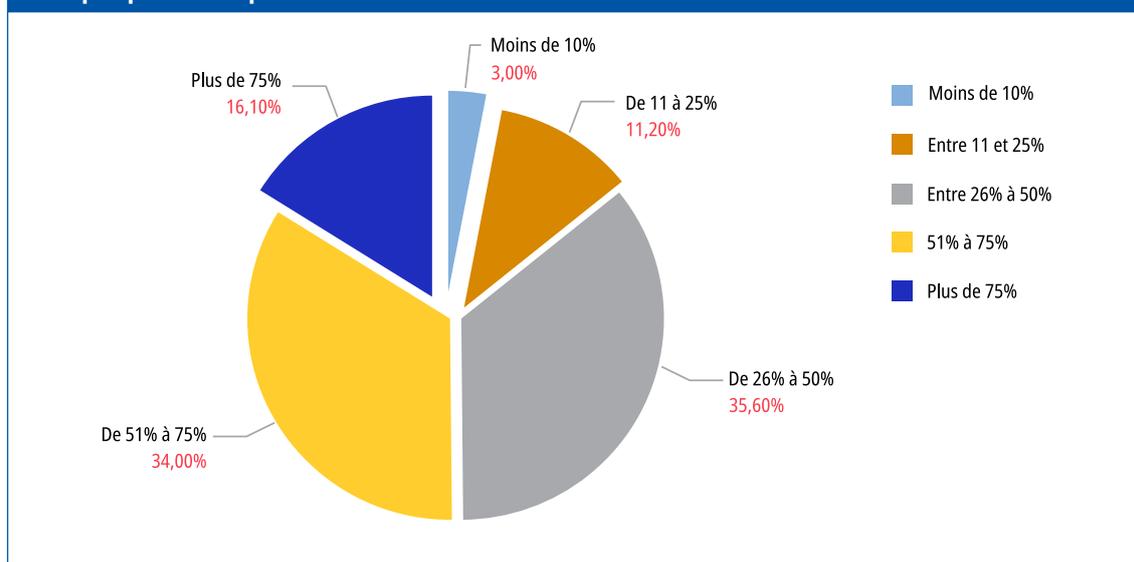
Le graphique 13 illustre clairement l'impact du COVID-19 sur la production des UES. De la même manière, le chiffre d'affaires de ces microentreprises a subi des changements. Le graphique 14 montre que 94 % des UES enquêtées ont vu leur chiffre d'affaires (CA) en baisse contre 2,3 % qui ont connu une augmentation 0,5 NSP¹¹.

Graphique 14: Impact du COVID-19 sur le chiffre d'affaires

Source: 2M&E Prestations, 2021

35.6% des UES enquêtées affirment une baisse de leur CA entre 26 et 50%. Un peu moins (34.0%) reconnaissent une diminution entre 51 et 75%.

¹¹ NSP : Ne Sait Pas

Graphique 15: Ampleur de la baisse du chiffre d'affaires


Source: 2M&E Prestations, 2021

Face aux effets néfastes de la pandémie sur leurs affaires, les UES proposent principalement comme mesure de résilience de faciliter l'acquisition d'équipements de protection aux entreprises (43.1%). Elles préconisent également de soulager leur trésorerie en versant rapidement l'argent qui leur est dû (26.9%). 10% d'entre elles sollicitent la baisse des taux d'intérêt dans les banques et les EMF pour faciliter leur accès aux crédits.

Tableau 20: Mesures de résilience proposées par les UES pour faire face aux conséquences du COVID-19

N°	MESURES	EFFECTIFS DES RÉPONDANTS	POURCENTAGE
1	Faciliter l'acquisition d'équipements de protection aux entreprises (masques, gel hydroalcoolique, thermomètres)	151	43,1
2	Verser rapidement l'argent dû à mon organisation	94	26,9
3	Faciliter la baisse des taux d'intérêt dans les banques et les EMF	35	10,0
4	Renforcer les institutions d'accompagnement non financier des entreprises (Service des coopératives, DES)	28	8,0
5	Faire baisser les coûts de certains facteurs (électricité, eau, carburant, téléphone, Internet)	17	4,9
6	Contrôle des prix de certains bien essentiels	14	4,0
7	Faciliter l'accès à la commande publique	3	0,9
8	Faciliter la digitalisation des entreprises	3	0,9
9	Autres	3	0,9
10	Aucune autre mesure de soutien n'est nécessaire pour le moment	1	0,3
11	NSP	1	0,3
12	Total	350	100,0

Source: 2M&E Prestations, 2021



© ADOBE STOCK

Chapitre V

Recommandations
et conclusion

CHAPITRE V: RECOMMANDATIONS ET CONCLUSION

Les recommandations de ce rapport s'inscrivent dans le cadre de l'examen des résultats de l'analyse pour l'évaluation des besoins des UES et l'identification des chaînes de valeur prioritaires pour la création d'emplois décents au Cameroun et dans les zones ciblées. Ces recommandations issues de l'analyse des besoins visent à mettre en évidence les possibilités d'ajouter de la valeur aux différents segments des filières pour assurer des revenus et des bénéfices plus importants aux producteurs.

1. RECOMMANDATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

1.1. *Recommandations relatives au cadre juridique et aux politiques publiques*

- ▶ Finaliser l'élaboration des textes d'application de la loi régissant l'économie sociale, notamment le texte relatif à l'enregistrement des UES, la création du fichier national des UES, le texte sur le réseautage des UES et le texte sur la mise en place du Conseil national de l'économie sociale (CNES) (article 7 de la loi 2019/004 du 25 avril 2019), dont la mission sera de formuler des propositions à l'endroit du gouvernement pour la promotion et le développement de l'économie sociale et le suivi et l'évaluation des UES.
- ▶ Accélérer le processus de mise en œuvre du PNDES avec l'institutionnalisation du programme par les Services du Premier Ministre et la signature d'accords/conventions avec les partenaires pour le développement.
- ▶ Alléger les procédures de création des sociétés coopératives afin de faciliter la migration des GIC selon les réformes de l'Acte uniforme OHADA (2010), notamment la suppression de l'obligation de validation des statuts au MINADER, qui constitue généralement un pôle de pesanteur en termes de coûts et de délais.
- ▶ Vulgariser les textes réglementaires de la loi régissant l'économie sociale afin de susciter une plus grande adhésion des OES, aussi bien au niveau de leur enregistrement dans les fichiers des UES qu'à celui de leur organisation en réseau.
- ▶ Vulgariser les textes réglementaires en matière de gestion foncière et de droit foncier. En effet, certaines personnes ignorent la réglementation en matière foncière et sont ainsi exposées à diverses escroqueries en la matière. Il s'agit donc de les sensibiliser, avec une attention particulière pour les femmes, qui, malgré des possibilités offertes par les dispositions réglementaires favorisant l'accès à la terre, continuent d'être exclues dans ce domaine. Plus précisément, il serait opportun de mettre en place des mécanismes de

facilitation de l'accès des femmes à la terre par la sensibilisation et par la vulgarisation des textes relatifs à la gestion et au droit foncier en faveur des femmes et des jeunes.

- ▶ Développer les infrastructures permettant l'accès aux services de base (électricité, eau, santé), avec la construction ou l'aménagement des lignes de transport d'électricité et l'alimentation en eau des zones de production. Ouvrir, réhabiliter et entretenir les pistes rurales et les voies de desserte agricole sont des activités vitales pour le développement de l'ensemble des productions agro-sylvo-pastorales. Cette activité comprendra des tâches relatives à la mise en place de dispositifs durables d'entretien des pistes rurales, en étroite collaboration avec les ministères concernés et les collectivités territoriales décentralisées.

1.2. Recommandations relatives à la valorisation des chaînes de valeur prioritaires pour la création d'emplois décents

- ▶ Pratiquer l'intermédiation pour rechercher des financements en faveur des UES et mettre en place un ou des mécanismes de financement adaptés aux besoins financiers des UES. En effet, les UES éprouvent de véritables difficultés en termes d'accès au financement, cela à cause de leurs spécificités, généralement mal connues des établissements de finances, qui préfèrent orienter leurs ressources vers des unités de production donc ils ont la parfaite maîtrise. Le ou les mécanismes de financement à proposer ici devraient intégrer les réalités des UES pour les rendre compréhensibles par les banques, proposer une organisation des UES plus crédible et offrir des services adaptés à leurs besoins.
- ▶ Mettre en place des mécanismes d'appui technique aux UES pour le développement des filières identifiées.
- ▶ Structurer les UES opérant dans les filières retenues dans chaque bassin, en donnant la priorité aux initiatives féminines et à celles visant les couches défavorisées, avec une proportion d'au moins 50 % d'UES pour les femmes et d'au moins 10 % pour les couches défavorisées.
- ▶ Améliorer l'acquisition et la distribution des intrants pour toutes les filières.
- ▶ Mettre en place un système d'information statistique sur les performances socioéconomiques des UES dans la valorisation des chaînes de valeur. Il s'agira de mettre en place, dans chaque bassin, un dispositif de collecte permanente des données sur les UES, et ensuite un dispositif de consolidation des informations au niveau national.
- ▶ Mettre en place des pôles de compétitivité pour la valorisation économique: approvisionnement, conservation, transformation et commercialisation.

1.3. Recommandations relatives aux besoins prioritaires des UES et à leur écosystème

- ▶ Organiser des sessions de formation (technique, managériale) en faveur des UES, y compris accompagner des UES dans l'élaboration de plans d'affaires.

- ▶ Mettre en place des mécanismes d'accompagnement des UES en outillages techniques et technologiques pour augmenter la production.
- ▶ Faciliter aux UES l'accès au numérique pour leur permettre d'accéder plus facilement aux opportunités disponibles, aux marchés en ligne, aux meilleures technologies de production, aux partenaires de divers horizons, etc.
- ▶ Appuyer la construction ou la réhabilitation des espaces de développement des activités des UES (hangars commerciaux, usines de production, unités de stockage).
- ▶ Accompagner les UES dans la formalisation et la transition des GIC vers les coopératives.
- ▶ Promouvoir l'emploi des femmes dans les UES, ainsi que l'accroissement de leur contribution aux capitaux des UES. Cela passe par la définition des proportions des emplois à générer par les projets et programmes, et qui seraient en faveur des femmes et des jeunes.
- ▶ Inciter les UES à souscrire à des systèmes de sécurité sociale, aussi bien pour les membres que pour ceux qui y travaillent.
- ▶ Accompagner les UES dans les activités de marketing et de commercialisation, dans les technologies de l'information et de la communication et dans la certification des produits.
- ▶ Mettre en place des produits financiers en fonction des activités et des garanties UES.
- ▶ Encourager à la mise en place, au niveau communal, de cadres de concertation pour les UES et les acteurs de l'économie sociale dans la commune et/ou dans le bassin.
- ▶ Faciliter le regroupement des UES en interprofessions et promouvoir le réseautage et le partenariat par la mise en réseau et la création de plateformes multi-acteurs pour améliorer la communication.

1.4. Recommandations relatives au COVID-19 et à ses conséquences

- ▶ Faciliter l'acquisition d'équipements de protection aux entreprises (masques, gel hydroalcoolique, thermomètres...).
- ▶ Accompagner les UES dans la mise en place de plans de résilience et de gestion de la crise.
- ▶ Promouvoir la diversification des activités pour pallier les chocs causés par la pandémie.
- ▶ Mettre en place des mesures d'allègements fiscal-douaniers en faveur des UES.
- ▶ Valoriser les innovations développées par les UES dans leur riposte à la pandémie.

2. RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES PAR BASSIN

2.1. *Recommandations et actions prioritaires dans le bassin du Nord*

Filières porteuses

Dans le cadre de la sélection des filières abordée dans le chapitre II, les filières sur lesquelles il est nécessaire de s'appesantir dans le bassin du Nord sont : **les bovins, oignons, maïs et ovins.**

Actions prioritaires

- ▶ La réhabilitation et/ou la construction d'abattoirs, d'aires d'abattage et d'entrepôts frigorifiques, qui devront répondre aux besoins de modernisation des filières de l'élevage.
- ▶ La création, la construction et l'équipement de postes et de laboratoires de contrôle de qualité, ainsi que de laboratoires vétérinaires. Ces infrastructures jouent un rôle essentiel dans la mise en place de la protection zoo-sanitaire des cheptels et dans le contrôle de qualité des produits d'origine animale.
- ▶ La mise en place ou la restructuration de fermes semencières.
- ▶ L'acquisition et la distribution d'intrants améliorés pour la filière maïs.
- ▶ La mise en place d'infrastructures de séchage, de transformation et de stockage, notamment pour réduire les pertes post-récolte.

2.2. *Recommandations et actions prioritaires pour le bassin du Centre*

Filières porteuses

Dans le cadre de la sélection des filières abordée dans le chapitre II, les filières sur lesquelles il est nécessaire de s'appesantir dans le bassin du Centre sont : **cacao, plantain, manioc et maïs.**

Actions prioritaires

- ▶ La mise en place d'infrastructures de séchage, de transformation et de stockage, notamment pour réduire les pertes post-récolte.
- ▶ La promotion de petites et moyennes unités de transformation, de conservation et de stockage agro-alimentaire. Cela passera par: (i) la dotation des opérateurs en matériel de battage et de décorticage des céréales, et (ii) la diffusion de matériel de fabrication de produits dérivés (manioc, plantain).
- ▶ La mise en place, au niveau communal, de cadres de concertation pour les UES et les acteurs de l'économie sociale dans la commune et/ou dans le bassin.

2.3. *Recommandations et actions prioritaires pour le bassin de l'Ouest*

Filières porteuses

Dans le cadre de la sélection des filières abordée dans le chapitre II, les filières sur lesquelles il est nécessaire de s'appesantir dans le bassin de l'Ouest sont : **poulet, maïs, porc et manioc**.

Actions prioritaires

- ▶ La création, la construction et l'équipement de postes et de laboratoires de contrôle de qualité, ainsi que de laboratoires vétérinaires. Ces infrastructures jouent un rôle essentiel dans la mise en place de la protection zoo-sanitaire des cheptels et dans le contrôle de qualité des produits d'origine animale (poulet et porc).
- ▶ La dotation des organisations du bassin en matériel et équipement de production (tronçonneuses, machettes, atomiseurs, houes, tracteurs...), de transformation (broyeuses, torrificateurs...) et de transport de marchandises (tricycles).
- ▶ L'aménagement de pistes agricoles et la construction d'entrepôts de stockage.

2.4. *Recommandations et actions prioritaires pour le bassin du Littoral*

Filières porteuses

Dans le cadre de la sélection des filières abordée dans le chapitre II, les filières sur lesquelles il est nécessaire de s'appesantir dans le bassin du Littoral sont : **noix de palme, plantain, manioc et poulet**.

Actions prioritaires

- ▶ La mise en place d'infrastructures de séchage, de transformation et de stockage, notamment pour réduire les pertes post-récolte.
- ▶ La promotion de petites et moyennes unités de transformation, de conservation, de stockage agro-alimentaire. Cela passera par: (i) la dotation des opérateurs en matériel de battage et de décorticage des céréales, et (ii) la diffusion de matériel de fabrication de produits dérivés (manioc, plantain).
- ▶ La dotation du bassin en matériel et équipement de production (tronçonneuses, machettes, atomiseurs, houes, tracteurs...), de transformation (broyeuses, torrificateurs...) et de transport de marchandises (tricycles).
- ▶ L'aménagement de pistes agricoles et la construction d'entrepôts de stockage.

CONCLUSION

Le Cameroun amorce la mise en œuvre de sa Stratégie nationale de développement sur la période 2020-30. Cette stratégie ambitieuse d'opérer une transformation structurelle de l'économie camerounaise, et elle compte pour cela sur la contribution du secteur privé, qui est constitué à 90 % de PME et TPE. Un certain nombre de filières ont donc été ciblées pour impulser cette transformation structurelle. Dans la perspective de permettre aux acteurs de l'économie sociale de contribuer pleinement à cette transformation, le MINPMEESA envisage de mettre en place le PNDES, dont l'opérationnalisation a nécessité, entre autres, l'évaluation des besoins des unités de l'économie sociale et l'identification des chaînes de valeur prioritaires pour la création d'emploi décent au Cameroun. Cette évaluation, qui fait l'objet de ce rapport, a été réalisée avec le concours du BIT.

Les résultats de ce rapport sont le fruit des concertations avec les professionnels des secteurs retenus et l'analyse des questionnaires informés par les UES des différents secteurs. Ils visent les prestataires de services financiers et non financiers, les réseaux de l'économie sociale, les entrepreneurs du secteur privé, ainsi que les programmes/projets visant à promouvoir les emplois décents et une forte inclusion des UES gérées par des femmes dans les chaînes de valeur des secteurs sélectionnés. Par ailleurs, ils illustrent l'impact négatif du COVID-19 sur la performance socio-économique des UES, bien qu'un effectif marginal ait capté les opportunités de fabrication de masques et de gel hydroalcoolique.

Pour insuffler une nouvelle dynamique, une série de recommandations ont été formulées dans le rapport. Le MINPMEESA, avec le concours de ses partenaires, devra adopter les meilleures thérapies dans le cadre du PNDES pour offrir des perspectives aux UES. L'adoption d'une telle approche leur permettra de jouer leurs partitions afin que le Cameroun enregistre une forte croissance qui profite largement aux pauvres et conduise le pays vers l'émergence envisagée à l'horizon 2035.

BIBLIOGRAPHIE

FAO (2005). AQUASTAT, *Profil de pays – Cameroun*.

Gicam 2020. *COVID-19, impacts sur les entreprises au Cameroun*.

INS (2015). *AGRISTAT, Annuaire statistique du Cameroun*.

INS (2016). *Rapports monographiques des enquêtes ECAM IV*.

MINEPAT (2017). 10 RADEC (Rapports de développement économique) de l'année 2016.

MINEPAT (2018). *Exposé du Sous-Programme de réduction de la pauvreté à la base – Phase II (SPRPBII) sur les filières porteuses ayant bénéficié d'un appui depuis la phase I et les communes associées*. Yaoundé.

MINEPAT, PNUD, SPRPB-2 (2016). *Guide de diagnostic et développement des filières porteuses au niveau local*. Yaoundé.

MINFI (2013). *Stratégie nationale de finance inclusive*.

MINPMEESA (2020). *Rapport du Programme national de développement de l'économie sociale (PNDES)*.

MINPMEESA (2013). *Rapport des travaux des Journées nationales de l'économie sociale*.

MINPMEESA (2006). *Rapport général sur le Colloque national de l'économie sociale*.

OHADA (2010). *Acte uniforme relatif au droit des sociétés coopératives*. Lomé, décembre 2010.

OIT (2020). *Cooperatives and SSE enterprises respond to COVID-19 disruptions, and governments measures are being put in place*.

OIT (2019). *Les Mécanismes financiers pour des écosystèmes innovants dans l'économie sociale et solidaire*.

OIT (2019). *La Contribution de l'économie sociale et solidaire et de la finance solidaire à l'avenir du travail*.

OIT (2018). *Mécanismes de financement adaptés: Le besoin en financement des UES au Cameroun reste une contrainte majeure pour leur développement*.

OIT (2017). *Social and Solidarity Economy and the Future of Work*.

- OIT (2011). *Document de référence Économie sociale et solidaire: Notre chemin commun vers le travail décent.*
- OIT (2009). *Conférence régionale tripartite de l'OIT sur l'économie sociale, Johannesburg, Afrique du Sud.*
- OUGOUJIL, S., et Hicham, R. (2017). *Collectivités territoriales et acteurs de l'ESS: Quelles coordinations pour un meilleur apprentissage en matière de développement local?*
- Porter, Michael E. (1947). *Competitive advantage: creating and sustaining superior performance*, Free Press.
- PRODEL, AFOP C2D, PDCVA, PMEAA. *Documents, projets et études de faisabilité dans le domaine de l'économie sociale au Cameroun.*
- République du Cameroun (2010). *Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (2010), stratégies sectorielles.*
- République du Cameroun (2019). *Stratégie nationale de développement 20-30.*
- SDSR/PNIA (2020). *Secteur rural/Plan national d'investissement agricole 2020-30.*
- UNTFSSSE (2020). *Quel rôle pour l'économie sociale et solidaire dans la relance post-crise COVID-19?*



© unsplash

ANNEXES

ANNEXE 1: PERSONNES RESSOURCES

Liste des projets et programmes atteints				
DÉPARTEMENT/ COMMUNE	PROJETS ET PROGRAMMES	NOMS ET PRÉNOMS	SEXE	FONCTION
Noun	PADMIR	Claude Tachouala	Masculin	Point focal PADMIR
	ACEFA	Ngu Emelda Mbichengho	Féminin	Responsable ACEFA
	ACEFA	Njikam Carole	Féminin	Conseiller de groupement des promoteurs
	ACEFA	Kelly Ferdinand	Masculin	Conseiller
Bamboutos	AUTRES	Ngouegni Sylveline	Féminin	Chef de bureau de l'ES
Abong Mbang	PDCVA	Lona Augustin	Masculin	Président-directeur
Vina	SPRPB	Awalou Awalou	Masculin	Maire commune Ngan-Ha
	PRODEL	Mouhaman Issouhou	Masculin	CC GDRP
	ACEFA	Bello Mohaman Bello	Masculin	Conseiller technique spécialisé en production animale
Vallee Ntem	ACEFA	Nguema Clautel	Masculin	
Vallee Ntem	PRODEL	Mve Mve Manasse	Masculin	Président départemental des éleveurs
Mongo	ACEFA	Nguinlong John Carlos	Masculin	Responsable du conseil
Nfoundi	PRODEL	Weulanagou Renée	Féminin	Spécialiste suivi-évaluation
	PADFA	Ngwanfo	Masculin	Responsable production
	ACEFA	Achouna	Féminin	RSEI 2

Liste des acteurs communaux ayant contribué à l'étude

N°	NOM DE LA MAIRIE	NOM DU RÉPONDANT	FONCTION DANS LA MAIRIE
1	Commune d'Abong Mbang	Oya Charmant	Maire
2	Commune d'arrondissement de Douala Ier	Mvoto Wafa Bienvenu	Responsable des affaires générales
3	Bali	Erie Doh Mutia	Council Development Officer
4	Ngan-Ha	Awoulou Mohamadou	Maire
5	Commune d'arrondissement de Ngaoundere III	Mohamadou Awal	Responsable du développement
6	Commune d'arrondissement de Ngaoundere II	Djeinabou Nana	SG (Secrétaire général)
7	Commune d'arrondissement de Ngaoundere Ier	Aboubakar Abbo	Secrétaire général
8	Bafut Council	Manka'a Geraldine Shu	Council Development Officer
9	Bamenda III Council	Fongu Cletus Tanye	Mayor Bamenda III
10	Commune d'arrondissement de Yaoundé 7	Tsongui André	Cadre communal de développement
11	Yagoua	Lawa Domo Alber	Animateur communal de développement économique et social
12	Commune d'arrondissement de Nkougamba 2	Ehowe Eproh Christien	Chef communication coopération partenariat local
13	Limbe 2	Ndive Woka Ngale I	Mayor Limbe 2 Council
14	Commune de Mbouda	Mme Mato Joséphine	Chef service des affaires socioculturelles
15	Limbe 1 Council	Mayor Henry Mekova	First Deputy
16	Commune de Babadjou	Nguemeta Kalewe Alexis	Chef service affaires socioculturelles
17	Bamenda II Council	Lenjo Derrick Funtong	Council Development Officer
18	Bamenda II Council	Teter Chetwi	Mayor
19	Commune de Fombot	Njoya	
20	Commune de Malantouen	Ibrahim Ndape Youene	Maire de la commune
21	Commune de Bangourain	Moumben Adamou	Maire de la commune
22	Commune de Batcham	Mbbouen Dieudonné	Adjoint d'administration comptable
23	Commune de Kouoptamo	Noungouo Éric Roméo	Cadre de développement
24	Commune d'Ambam	Bibang Hervé	Secrétaire général

SECTION 2: IDENTIFICATION DE L'UNITÉ DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

S2Q01	Nom ou raison sociale:					
S2Q02	Région _ _ _ Département _ _ _ Commune de _ _ _					
S2Q03	Repère de l'UES (quartier/rue/lieudit/point de repère):					
S2Q04	Téléphone:		E-mail:			
S2Q05	Année de création: _ _ _ / _ _ _ / _ _ _ _ _ _					
S2Q06	Statut juridique: 1 = Coopérative; 2 = Association; 3 = Mutuelles; 4 = GIC; 5 = Informel; 7. Autres () _____			_		
S2Q07	Votre activité est-elle formelle ou informelle? 1 = formelle 2 = informelle			_		
S2Q08	Principal organe de gestion 1 = AG 2 = BE 3 = CA			_		
S2Q09	Effectif des membres: _ _ _ _ _ <i>dont</i> B _ _ _ _ _ <i>femmes</i>					
S2Q10	Classe d'âge du promoteur: 1 = [18-35] 2 = [35-65] 3 = 65 ans et plus			_		
S2Q11	Capital (FCFA) : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _					
S2Q12	Contribution des femmes au capital: 1 = Immatérielle; 2 = Matérielle; 3 = Financière			_		
S2Q13	Proportion du capital détenu par des femmes:			_		
S2Q14	Nature de la main-d'œuvre: 1 = Membre/famille 2 = Employés externes			_		
S2Q15	Effectif des employés: _ _ _ _ _ <i>dont</i> B _ _ _ _ _ <i>femmes</i>					
S2Q16	Patrimoine matériel: _ Terre _ Machine _ Tracteur _ Magasin _ Autres (_____)			_		
S2Q17	Branche d'activité: 1 = Agriculture 2 = Élevage 3 = Pêche 4 = Microfinancement 5 = Transformation (_____) 6 = Numérique 7 = Autres (_____)			_		
S2Q18	Quelles sont vos différentes sources d'approvisionnement? (1 = oui 2 = non)					
	Producteurs			_		
	Commerçants			_		
	Fournisseurs spécialisés/certifiés			_		
S2Q19	Autres UES			_		
	Position au niveau de la filière: (1 = oui 2 = non)					
	Producteur		_	Transformateur		_
	Commerçant		_	Fournisseur		_
	Transporteur		_	Services		_
			NSP		_	
S2Q20	Type de sécurité sociale: 1 = CNPS; 2 = Police d'assurance; 3 = Mutuelle			_		

SECTION 3: ANALYSE DE L'ORGANISATION DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

S3Q01	Appartenez-vous à un réseau d'organisation de l'économie sociale?			_
	1 = oui _____			
	2 = non _____			
	3 = NSP _____ (2 ou 3) → S2Q03			
S3Q02	Si oui, lequel?			_
	1. Union de GIC _____			
	2. Fédérations des UGIC _____			
	3. Confédérations _____ 4. Autre _____			
S3Q03	Jouez-vous un rôle particulier dans votre réseau? (1 = oui 2 = non)			_
S3Q04	Si oui, lequel? _____ _____			
	Produits/services	Prix à l'unité	Vente actuelle/ mois	
S3Q05				
S3Q06	Qui sont vos trois principaux concurrents?			
	1. _____			
	2. _____			
	3. _____			
S3Q07	Qui sont vos clients? (1 = oui 2 = non)			
	Les entreprises	_	Les touristes	_
	Les ménages	_	Les commerçants	_
	_ Autres (_____)			
S3Q08	Lieux de vente de vos produits/services: (1 = oui 2 = non)			
	_ Foire/exposition _ Espace marchand _ Plateforme numérique _ Autre (_____)			
S3Q09	Combien de partenaires avec-vous ? _ _ _			
S3Q10	Quel est le statut juridique de vos partenaires : (1 = oui 2 = non)			
	Coopérative	_	Nombre	_ _ _
	Association	_	Nombre	_ _ _
	Mutuelles	_	Nombre	_ _ _
	Privé	_	Nombre	_ _ _
	État	_	Nombre	_ _ _
	PTF	_	Nombre	_ _ _
	ONG	_	Nombre	_ _ _

S3Q11	Type de relation avec les partenaires: (1 = oui 2 = non 3 = NSP)			
	Je suis un de ses fournisseurs	_	J'achète des intrants chez lui	_
	Le partenaire contribue au financement de mes activités	_	Le partenaire octroie des services non financiers	_
	_ Autre (_____)			
S3Q12	Quel a été l'objectif de création de votre UES? (1 = oui 2 = non 3 = NSP)			
	Promouvoir le travail coopératif et la cohésion sociale	_		
	Lutte contre la pauvreté	_		
	Lutte contre le chômage	_		
	Promouvoir l'inclusion sociale des personnes marginalisées	_		
	Promouvoir la création des systèmes productifs locaux	_		
	Production écologique	_		
	Production des systèmes énergétiques durables	_		
	Lutte contre le changement climatique	_		
	Autre (_____)	_		
S3Q13	Quelles sont vos trois principales sources de financement?		1^{re} source	_
	1. Fonds propres/épargne 2. Famille 3. Ami/connaissance		2^e source	_
	4. Crédits (microfinance) 5. Crédits (banques) 6. Subventions		3^e source	_
	7. Associations/tontines 8. Autres (_____)			
S3Q14	Indiquez les trois principaux problèmes auxquels vous êtes confronté lorsque vous recherchez des financements formels:			
	1. Garanties insuffisantes	A. 1^{er} problème	_	
	2. Plan d'affaires insuffisamment préparé	B. 2^e problème	_	
	3. Incapacité à fournir les informations requises	C. 3^e problème	_	
	4. Longue durée d'évaluation et de traitement du dossier de financement			
	5. Coûts élevés du crédit (taux d'intérêt, frais...)			
	6. Conditions de remboursement inadaptées			
	7. Autres (à préciser)			
S3Q15	Avez-vous déjà reçu un appui ou un soutien d'une quelconque structure ces trois dernières années ?		_	
1 = oui 2 = non 3 = NSP (si 2 ou 3) →				
S3Q16	De quelles structures (1 = oui 2 = non; si 1, veuillez en indiquer le nom)			
	PTF (_____)	_	État (_____)	_
	CTD (_____)	_	Programmes/projet (_____)	_
	Bureau-conseil privé (_____)	_	Autres (_____)	_

S3Q17	Dans quel cadre avez-vous bénéficié de cette aide?			
	Initiatives personnelles	_		
	Appels à projets	_		
	Subventions	_		
S3Q18	En quoi consistait-elle? (1 = oui 2 = non)			
	Appui matériel	_	Formation en gestion	_
	Appui financier	_	Conseil et vulgarisation	_
	Formation technique	_	Autres (_____)	_
S3Q19	Quelle est votre appréciation générale sur les appuis reçus? 1. Pas du tout satisfait 2. Pas satisfait 3. Indifférent 4. Satisfait 5. Très satisfait 6. Ne sait pas			_
S3Q20	Quels sont les deux principaux obstacles auxquels vous êtes confronté lorsque vous sollicitez des services non financiers auprès des institutions? (1 = oui 2 = non 3 = NSP)			
	Manque d'informations sur les programmes d'appui et leurs critères de sélection Honoraires élevés des conseils privés		_	
	Lenteurs administratives et bureaucratiques		_	Obstacle 1 _
	Corruption		_	
	Indisponibilité sur le plan local des accompagnements non financiers sollicités		_	Obstacle 2 _
	Autre (_____)		_	
S3Q21	Citez par ordre d'importance les cinq contraintes que vous rencontrez dans le cadre de votre activité?			
	<ul style="list-style-type: none"> • Faible maîtrise des principes coopératifs/de la gestion coopérative 			
	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité relative/mauvaise qualité des intrants 		1 ^{re} difficulté	_
	<ul style="list-style-type: none"> • Prix/coûts élevés des intrants 		2 ^e difficulté	_
	<ul style="list-style-type: none"> • Accès limité aux services financiers 		3 ^e difficulté	_
	<ul style="list-style-type: none"> • Accès limité aux services non financiers 		4 ^e difficulté	_
	<ul style="list-style-type: none"> • Accès difficile à la terre et à la propriété 		5 ^e difficulté	_
<ul style="list-style-type: none"> • Accès limité aux infrastructures (eau, électricité, transport...) • Faiblesse de la demande • Insécurité et criminalité • Corruption et tracasseries administratives • Accès difficile aux innovations technologiques • Manque de main-d'œuvre, etc. 				

SECTION 4: IMPACT DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 SUR L'UES

S4Q01	Quel est l'effet de la pandémie de COVID-19 sur votre production? 1 = Augmentation 2 = Sans effet 3 = Baisse 4 = NSP		_	
S4Q02	Estimez l'ampleur de la baisse ou de la hausse: 1 = Moins de 10 % 2 = Entre 11 et 25 % 3 = Entre 26 % et 50 % 4 = Entre 51 % et 75 % 5 = Plus de 75 %		_	
S4Q03	Quel est l'effet de la pandémie de COVID-19 sur votre chiffre d'affaires/ventes? 1 = Augmentation 2 = Sans effet 3 = Baisse 4 = NSP		_	
S4Q04	Estimez l'ampleur de la baisse ou de la hausse: 1 = Moins de 10 % 2 = Entre 11 % et 25 % 3 = Entre 26 % et 50 % 4 = Entre 51 % et 75 % 5 = Plus de 75 %		_	
S4Q05	Quelles sont les mesures prises par votre UES pour faire face aux perturbations liées au COVID-19? (1 = oui 2 = non)			
	Instauration des mesures barrières			_
	Réduction de la production			_
	Augmentation des prix de vente			_
	Baisse des prix de vente			_
	Diversification des canaux de vente (<i>recherche de nouveaux marchés, marketing en ligne, paiement par téléphone...</i>)			_
	Changement/diversification des activités			_
	Renégociation avec mes partenaires d'affaires			_
	Fermeture partielle			_
	Fermeture complète de l'entreprise			_
	Aucune mesure prise			_
	Autres (à préciser) _____			_
	NSP			_
S4Q06	Quelles sont les principales mesures de soutien que vous souhaiteriez recevoir pour faire face aux conséquences de la pandémie de COVID-19 sur les performances de votre OES? Je vais vous lire une liste de mesures possibles pour soutenir votre organisation. Ensuite, j'aimerais que vous citiez les trois principales mesures, selon vous, en allant de la plus importante à la moins importante. [Enquêteur : listez les mesures suivantes et précisez les réponses]			
	1. Faciliter aux entreprises l'acquisition d'équipements de protection (masques, gel hydroalcoolique, thermomètres...)	7. Contrôle des prix de certains bien essentiels	A. 1 ^{er}	_ _ _
	2. Verser rapidement l'argent dû à mon organisation	8. Renforcer les institutions d'accompagnement non financier des entreprises (Service des coopératives, DES...)		
	3. Faire baisser les coûts de certains facteurs (électricité, eau, carburant, téléphone, Internet)	9. Aucune autre mesure de soutien n'est nécessaire pour le moment	B. 2 ^e	_ _ _
	4. Faciliter l'accès à la commande publique	10. Autres (à préciser) _____	C. 3 ^e	_ _ _
	5. Faciliter la digitalisation des entreprises	11. NSP		

S4Q07	Votre UES a-t-elle mis en œuvre des initiatives en faveur des membres ou des employés? (1 = oui 2 = non)	_
	Si oui, lesquelles ? _____ _____	
S4Q08	Votre UES a-t-elle mis en œuvre des initiatives en faveur de la communauté? (1 = oui 2 = non)	_
	Si oui, lesquelles? _____ _____	
S4Q09	Pouvez-vous dire si la pandémie de COVID a été source d'opportunités pour votre activité ? (1 = oui 2 = non)	
	Si oui, lesquelles? _____ _____	

ÉVALUATION DES BESOINS DES UNITÉS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET IDENTIFICATION DES CHÂÎNES DE VALEUR PRIORITAIRES POUR LA CRÉATION D'EMPLOIS DÉCENTS AU CAMEROUN

Les informations collectées au cours de cette enquête sont strictement confidentielles aux termes de la loi n° 91/023 du 16 décembre 1991 relative aux recensements et enquêtes statistiques, qui prévoit en son article 5 que : Les renseignements individuels d'ordre économique ou financier figurant sur tout questionnaire d'enquête statistique ne peuvent en aucun cas être utilisés à des fins de contrôle ou de répression économique.

QUESTIONNAIRE ORGANES PUBLICS D'ENCADREMENT

Nous menons une étude qui pose un diagnostic des OES afin d'en repérer et faire ressortir les besoins des chaînes de valeur les plus porteuses pour une contribution plus importante de l'ES au développement local. Pour mener à bien cette étude, la contribution des parties prenantes de l'OES (administrations publiques, réseaux d'OES, CT, microfinance...) est d'un apport considérable.

SECTION 1: IDENTIFICATION Date de l'enquête: |_||_| / |_||_| / |_||_|_|_|_|

S1Q01	Organe public: 1 = MINPMEESA 2 = MINEFOP 3 = MINADER 4 = MINEPIA 5 = Organisations internationales 6 = CTD	_
S1Q02	Nom et prénom du répondant: _____	
S1Q03	Sexe: 1. Masculin 2. Féminin	_
S1Q04	Classe d'âge: 1 = [18-35] 2 = [35-65] 3 = 65 ans et plus	_

S1Q05	Fonction dans l'organe public: _____ _____	
S1Q06	Bref rappel des missions de votre structure: _____ _____ _____	
S1Q07	Vos principales filières d'intervention: _____ _____ _____	
S1Q08	Tél.:	E-mail :

SECTION2: BESOINS EN INFORMATION

S2Q01	Selon vous, quels sont les besoins des OES?	
S2Q02	Qu'est-ce qui caractérise la force des OES?	
S2Q03	Quelles sont les faiblesses des OES?	
S2Q04	Quelles sont les opportunités des OES?	
S2Q05	Quelles sont les menaces pour les OES?	
S2Q06	Quels sont les enjeux et défis des OES pastorales le long des chaînes de valeur?	
S2Q07	Quels sont les différents appuis que vous accordez aux OES?	
S2Q08	Quelles sont les mesures de promotion de l'emploi décent et de développement de l'ES?	
S2Q09	Quel impact le COVID-19 a-t-il eu auprès des OES (agricoles, pastorales...)	
S2Q10	Quelles sont les chaînes de valeur à fort potentiel d'emploi dans le secteur agricole, d'élevage, etc.?	
S2Q11	Quelles sont les OES les plus actives de la commune?	
S2Q12	Quelles sont les filières les plus dynamiques de la commune?	

S2Q13	Quels sont les problèmes rencontrés par les OES le long des chaînes de valeur? <input type="checkbox"/> Absence de matière première <input type="checkbox"/> Coût élevé des matières premières <input type="checkbox"/> Transports difficiles (mauvais état des routes) <input type="checkbox"/> Coût élevé des transports <input type="checkbox"/> Accès difficile aux appuis et conseils <input type="checkbox"/> Coût élevé des honoraires consultants <input type="checkbox"/> Accès à l'énergie électrique <input type="checkbox"/> Accès difficile à l'information <input type="checkbox"/> NSP	
S2Q14	Quelles sont les chaînes de valeur à fort potentiel d'emploi dans la commune?	

ÉVALUATION DES BESOINS DES UNITÉS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET IDENTIFICATION DES CHÂÎNES DE VALEUR PRIORITAIRES POUR LA CRÉATION D'EMPLOIS DÉCENTS AU CAMEROUN

Les informations collectées au cours de cette enquête sont strictement confidentielles aux termes de la loi n° 91/023 du 16 décembre 1991 relative aux recensements et enquêtes statistiques, qui prévoit en son article 5 que : Les renseignements individuels d'ordre économique ou financier figurant sur tout questionnaire d'enquête statistique ne peuvent en aucun cas être utilisés à des fins de contrôle ou de répression économique.

QUESTIONNAIRE PROJETS ET PROGRAMMES

Nous menons une étude qui pose un diagnostic des OES afin de repérer et faire ressortir les besoins des chaînes de valeur les plus porteuses pour une contribution plus importante de l'ES au développement local. Pour mener à bien cette étude, la contribution des parties prenantes des OES (administrations publiques, réseaux d'OES, CT, microfinance...) est d'un apport considérable.

SECTION 1: IDENTIFICATION Date de l'enquête: |_|_| / |_|_| / |_|_|_|_|_|

S1Q01	Projets ou programmes: 1 = PDCVA 2 = PRODEL 3 = SPRPB 4 = PDIZTF 5 = ACEFA 6 = PADMIR 7 = PD-CVEP 8 = Autres	<input type="checkbox"/>
S1Q02	Nom et prénom du répondant: _____	
S1Q03	Sexe: 1 = Masculin 2 = Féminin	<input type="checkbox"/>
S1Q04	Classe d'âge: 1 = [18-35]; 2 = [35-65]; 3 = 65 ans et plus	<input type="checkbox"/>
S1Q05	Fonction dans le projet/programme: _____	
S1Q06	Tél.: _____	E-mail: _____

SECTION 2: IDENTIFICATION DES BESOINS

S2Q01	Quelles sont vos zones d'intervention? 1 = Rurales 2 = Urbaines	_
S2Q02	Jusqu'où s'étend votre territoire d'intervention? 1 = Région 2 = Département 3 = Arrondissement	_
S2Q02	Quels sont les besoins des OES recensés dans vos activités ou interventions (agriculture, pastorale...)? _____ _____ _____	
S2Q03	Quels types d'appui accordez-vous aux OES? _ Technique _ Financier _ Autre (_____)	
S2Q04	Quelles sont les chaînes de valeur à fort potentiel d'emploi identifiées dans vos territoires d'intervention? _____ _____ _____	
S2Q05	Quels impacts le COVID-19 a-t-il eus sur les OES bénéficiaires de votre programme? _ Absence de la matière première _ Baisse de la demande _ Arrêt momentané d'activité _ Autre (_____)	

ÉVALUATION DES BESOINS DES UNITÉS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET L'IDENTIFICATION DES CHAINES DE VALEUR PRIORITAIRES POUR LA CRÉATION D'EMPLOIS DÉCENTS AU CAMEROUN

Les informations collectées au cours de cette enquête sont strictement confidentielles aux termes de la loi n° 91/023 du 16 décembre 1991 relative aux recensements et enquêtes statistiques, qui prévoit en son article 5 que : Les renseignements individuels d'ordre économique ou financier figurant sur tout questionnaire d'enquête statistique ne peuvent en aucun cas être utilisés à des fins de contrôle ou de répression économique.

QUESTIONNAIRE OES ET RÉSEAUX D'OES

SECTION 1 : GÉNÉRALITÉS

S1Q01	Organisation: 1 = INADES 2 = ACEF-SA 3 = PFAC 4 = RESCAM 5 = REMCESS 6 = Autres	_
S1Q02	Nom et prénom du répondant: _____ _____	
S1Q03	Sexe: 1. Masculin 2. Féminin	_
S1Q04	Classe d'âge: 1 = [18-35] 2 = [35-65] 3 = 65 ans et plus	_
S1Q05	Fonction dans l'organisation: _____ _____	
S1Q06	Tél.:	E-mail:

SECTION 2: IDENTIFICATION DES BESOINS

S2Q01	Quelle est la structure/type/qualité des OES de votre réseau? _____ _____	
S2Q02	Quel est l'effectif des membres de votre réseau? _ _ _ _ _ dont _ _ _ _ _ de femmes	
S2Q03	Quels sont les services que vous offrez aux OES? _____ _____ _____	
S2Q04	Quels sont les besoins des OES que vous avez identifiés dans votre localité ? (Agriculture, pastorale...) 1. Appui financier 2. Informations sur les opportunités (formation, foire...) 3. Matériel 4. Autre (_____)	_

S2Q05	Quelles sont les chaînes de valeur à fort potentiel d'emploi répertoriées dans votre réseau? _____ _____ _____
S2Q06	Quelles sont les principales entraves à la réalisation de vos missions dédiées aux OES? _____ _____ _____
S2Q07	Quel impact le COVID-19 a-t-il eu sur les OES de votre réseau ? <input type="checkbox"/> Absence de matières premières <input type="checkbox"/> Baisse de la demande <input type="checkbox"/> Arrêt momentané d'activité <input type="checkbox"/> Autre (_____)

ÉVALUATION DES BESOINS DES UNITÉS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET IDENTIFICATION DES CHÂÎNES DE VALEUR PRIORITAIRES POUR LA CRÉATION D'EMPLOIS DÉCENTS AU CAMEROUN

Les informations collectées au cours de cette enquête sont strictement confidentielles au terme de la loi N° 91/023 du 16 décembre 1991 relative aux recensements et enquêtes statistiques qui prévoit en son article 5 que : Les renseignements individuels d'ordre économique ou financier figurant sur tout questionnaire d'enquête statistique ne peuvent, en aucun cas, être utilisés à des fins de contrôle ou de répression économique.

GUIDES D'ENTRETIEN IMFR (ÉTABLISSEMENT DE MICROFINANCE EN MILIEU RURAL : ACEP, MUFFA, MC2....)

Structure : _____

Nom du répondant: _____

Fonction dans l'IMFR : _____

Quelles sont les filières qui recourent le plus au crédit dans votre structure?

Quelles sont les conditions de crédit que vous appliquez aux OES?

Quelles sont les différentes contraintes auxquelles vous faites face pour le financement des projets portés par les OES?

Selon vous, comment ces contraintes peuvent-elles être surmontées pour un meilleur financement des OES?

Avez-vous un type de produit spécifique dédié aux OES actuellement ou en perspective?

Quelle estimation faites-vous de la proportion des crédits accordés aux OES féminines ou dirigées par des femmes?

Selon vous, quel a été l'impact du COVID-19 en termes d'octroi et de demande de crédit?

ÉVALUATION DES BESOINS DES UNITÉS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET IDENTIFICATION DES CHAINES DE VALEUR PRIORITAIRES POUR LA CRÉATION D'EMPLOIS DÉCENTS AU CAMEROUN

Les informations collectées au cours de cette enquête sont strictement confidentielles aux termes de la loi n° 91/023 du 16 décembre 1991 relative aux recensements et enquêtes statistiques, qui prévoit en son article 5 que : Les renseignements individuels d'ordre économique ou financier figurant sur tout questionnaire d'enquête statistique ne peuvent en aucun cas être utilisés à des fins de contrôle ou de répression économique.

GUIDE D'ENTRETIEN POUR MAIRE

Nom de la mairie : _____

Nom du répondant : _____

Fonction dans la mairie : _____

Quels sont les programmes de promotion des activités d'agriculture, d'élevage, de pêche menés ou financés par votre mairie?

Quelles sont les filières porteuses d'emploi dans votre mairie?

Quel rôle joue l'ES dans le développement de la commune?

Quels sont les autres partenaires qui travaillent avec la mairie dans la promotion des OES?

Quels sont les mécanismes utilisés par la mairie et ses partenaires dans l'accompagnement des OES?

Quels sont les besoins des UES/OES que vous avez identifiés dans votre commune?

Quelles mesures proposez-vous pour la résolution des problèmes identifiés auprès des OES?

ÉVALUATION DES BESOINS DES UNITÉS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET IDENTIFICATION DES CHÂÎNES DE VALEUR PRIORITAIRES POUR LA CRÉATION D'EMPLOIS DÉCENTS AU CAMEROUN

Les informations collectées au cours de cette enquête sont strictement confidentielles aux termes de la loi n° 91/023 du 16 décembre 1991 relative aux recensements et enquêtes statistiques, qui prévoit en son article 5 que : Les renseignements individuels d'ordre économique ou financier figurant sur tout questionnaire d'enquête statistique ne peuvent en aucun cas être utilisés à des fins de contrôle ou de répression économique.

GUIDE D'ENTRETIEN POUR DDPMEESA, ACD, DAADER

Nom de la mairie : _____

Organe public d'encadrement : _____

Nom du répondant : _____

Fonction : _____

Quel genre d'encadrement donnez-vous aux UES/OES?

Quel est l'impact de vos actions au niveau de la production ou de l'emploi des OES?

Quelles sont les filières porteuses d'emploi identifiées dans votre localité d'intervention?

Quels sont les besoins des UES/OES que vous avez identifiés dans votre localité?

Quel impact le COVID-19 a-t-il eu sur les activités des UES/OES de votre département ou localité?

ÉVALUATION DES BESOINS DES UNITÉS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET IDENTIFICATION DES CHÂÎNES DE VALEUR PRIORITAIRES POUR LA CRÉATION D'EMPLOIS DÉCENTS AU CAMEROUN

PROPOSITIONS DE THÈMES À ABORDER DANS LES FOCUS GROUPS

THÈME I: IDENTIFICATION DES FILIÈRES PORTEUSES D'EMPLOI DANS LA LOCALITÉ

THÈME II: ANALYSE DES BESOINS DES FILIÈRES PORTEUSES D'EMPLOI

THÈME III: IMPACT DU COVID-19 SUR LES UES/OES ET MESURES DE RÉSILIENCE

ISBN: 978-92-2-035844-3



9 789220 358443